

N° 247-248

Février 2011



Diagnostic 2010 de la Moselle : dynamiser la croissance démographique en confortant l'attractivité des territoires

La Moselle, bien que millionnaire en nombre d'habitants, demeure sans dynamique démographique. La population augmente dans le périurbain, la bande frontalière avec le Luxembourg et depuis peu le rural, mais les cinq communautés d'agglomération et le Bassin houiller sont à la peine. Les revenus des ménages restent inégalement répartis, parmi les plus hauts de Lorraine autour de Metz et Thionville, mais parmi les plus bas dans l'arrondissement de Forbach. Metz, premier pôle d'emploi du département, se renforce. Son attraction s'étend, signe de la mobilité accrue des actifs. Le travail frontalier au Luxembourg reprend lentement sa progression après un fléchissement en 2009. Mais le département souffre de spécialisations industrielles très exposées à la mondialisation, telles l'automobile, la sidérurgie et la chimie. Le chômage touche plus de 10% de la population active, particulièrement les seniors et les chômeurs de longue durée. Le départ de 5 650 personnels militaires et de leurs familles dans le cadre du plan national de restructuration de la Défense ne sera pas sans effets à Metz et surtout à Dieuze. En matière de services et équipements de proximité, comme d'équipements de santé, un maillage suffisamment dense assure l'accès à l'ensemble des habitants. Le vieillissement de la population s'annonce néanmoins comme un triple défi médical, humain et financier. Face à ce constat, la Moselle poursuit son redéploiement, en premier lieu en direction de la Grande Région et particulièrement du Luxembourg, pôle d'activité économique primordial et de la Sarre, avec laquelle Forbach et Sarreguemines travaillent à créer un vaste espace urbain transfrontalier, qui pourra profiter du rebond annoncé de l'économie allemande. L'industrie s'appuie sur de grands établissements, notamment allemands, qui ont créé 3 000 emplois en deux ans et emploient un actif sur six. La qualité et la densité des infrastructures sont propices au développement des territoires, notamment à proximité de Vervins. L'ouverture réussie du Centre Pompidou-Metz et de Center Parcs accroît la lisibilité nationale et internationale de Metz et de la Moselle. L'avenir du département passe aussi par la préservation de l'environnement et le développement d'une agriculture grenellocompatible.



Une démographie en manque de dynamisme

La Moselle se situe également en retrait dans le classement du dynamisme des 22 départements français comptant plus d'un million d'habitants, démontrant que le poids démographique n'est pas synonyme de dynamisme. Actuellement, en France métropolitaine, celui-ci est plus lié à la situation géographique : les départements en croissance sont avant tout ceux situés sur la façade atlantique, les bords de la Méditerranée et l'arc alpin, là où « la lumière et la mer » sont des atouts indéniables. La Moselle qui en est éloignée se retrouve ainsi en queue de peloton des départements « millionnaires » avec d'autres départements de la partie nord de la France : le Pas-de-Calais, la Seine-Maritime et le Nord. Et elle se situe en-deçà des performances observées en Gironde, en Loire-Atlantique, dans le Var, l'Hérault et la Haute-Garonne, où la population a crû de 12% à 18% sur la même période.

Le périurbain, certaines zones rurales et le frontalier du Luxembourg progressent ...

Dans cette première décennie du 21^e siècle, certains territoires mosellans ont toutefois connu des situations favorables, et sont parvenus à enclencher un mécanisme vertueux qui associe solde naturel et solde migratoire positifs, rompant avec des décennies de déficit migratoire. Il en va ainsi globalement pour les arrondissements de Boulay-Moselle, Château-Salins, Sarrebourg et Thionville. De plus, les deux premiers cités parviennent aujourd'hui à attirer de jeunes couples avec enfants, ce qui participe nettement à leur rajeunissement.

Plus précisément, les secteurs dont la population augmente sont de trois types.

En premier lieu, les zones périurbaines à l'est de Metz et Thionville, qui poursuivent sur leur

lancée des années 1990 et enregistrent des gains de population. Les Communautés de Communes (CC) du Vernois et du Val Saint-Pierre (+16% et +19% entre 1999 et 2008) illustrent ce phénomène qui gagne même des zones plus éloignées comme la CC du Pays Boulageois (+15%).

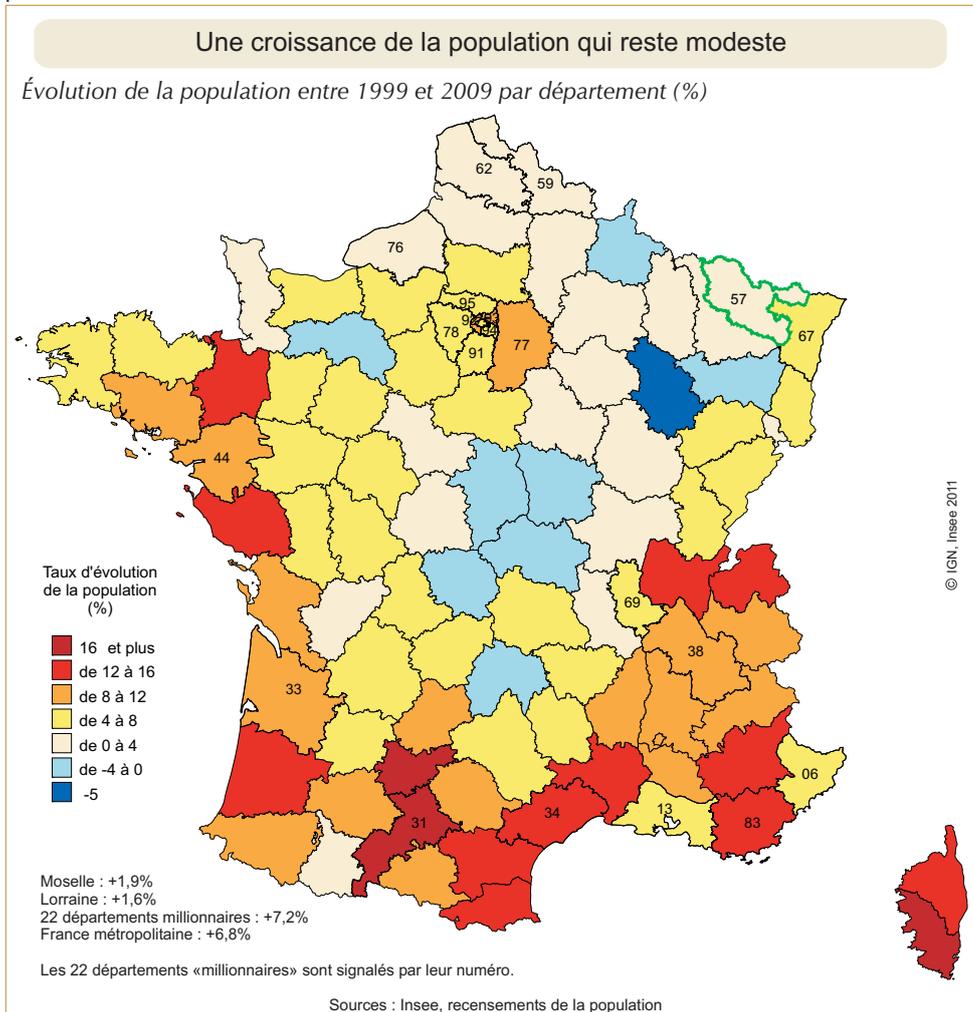
En second lieu, les zones proches du Luxembourg, où l'attraction du marché du travail du Grand-Duché a attiré des populations nouvelles. La CC de Cattenom et environs est ainsi, en Moselle, celle dont la population a le plus augmenté en neuf ans (+21%).

Enfin, depuis quelques années on peut observer un certain renouveau des territoires ruraux qui ont pu être boudés par le passé, la CC du Saulnois en étant l'exemple le plus notable (+4%).

... mais les cinq agglomérations et le Bassin houiller stagnent ou régressent

Deux facteurs expliquent le manque de dynamisme mosellan : la stagnation des cinq agglomérations, qui ne donnent pas l'impulsion nécessaire à la démographie mosellane, et les difficultés que connaît le cœur du Bassin houiller.

Les cinq communautés d'agglomération (CA) que compte le département sont en effet marquées par une érosion de leur solde naturel associée à la présence d'un déficit migratoire. Parmi elles, seule la CA de Portes de France-Thionville gagne des habitants entre 1999 et 2008 (+2 000, soit +2%). Dans le même temps, la CA du Val de Fensch, tout comme celle de Forbach Porte de France, se dépeuple (-950 et -1 900 habitants, soit -1% et -2%), mais à un rythme moins rapide que lors de la décennie précédente. La situation s'est par contre dégradée entre 1999 et 2008 pour les CA de Metz Métropole et de Sarreguemines Confluences (-650 et -150 habitants, soit -0,3%) habituées jusqu'alors à une progression de leur population.



Quant à l'Est mosellan, lui aussi en déficit migratoire, il enregistre une évolution défavorable sur presque toute la bande frontalière avec l'Allemagne, de la CC du Warndt à la CC du Pays de Bitche.

C'est particulièrement vrai de l'arrondissement de Forbach, le seul dans le département à perdre de la population entre 1999 et 2008 (-5 700 habitants, soit -3%). Cette baisse fait suite à celle de même ampleur observée lors de la décennie précédente. Elle tire son origine dans la persistance d'un solde naturel divisé par deux et d'un déficit migratoire chronique dont on voit mal, qui plus est, comment il pourrait s'inverser au vu de l'évolution récente de l'emploi local.

La CC de Freyming-Merlebach en témoigne avec la plus forte baisse absolue et relative de population : 3 500 habitants perdus en neuf ans (soit -9%).

L'envolée de la construction neuve ralentie depuis 2008

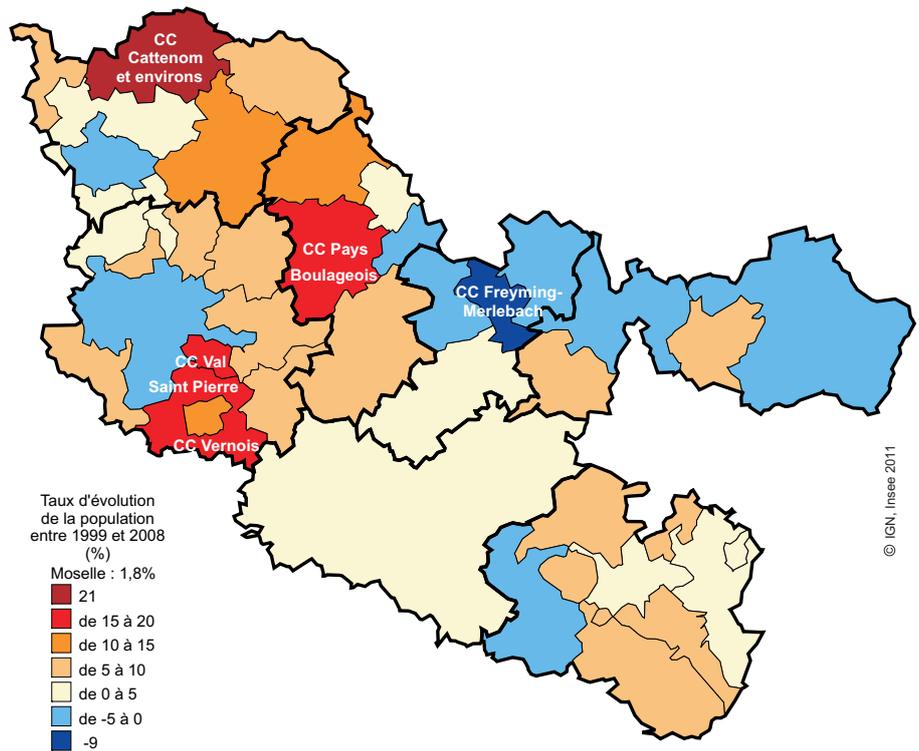
Certaines statistiques du logement, tels le rythme de construction neuve et le degré de vacance, reflètent ces évolutions démographiques et, au-delà, l'attractivité, ou non, des territoires et leur dynamisme économique du moment.

De 1999 à 2007, 50 000 logements neufs ont été construits à titre de résidence principale dans le département, soit un niveau supérieur de 60% à celui observé entre 1990 et 1998. Annuellement, cela revient à près de 5 500 constructions nouvelles, contre 3 400 auparavant. De 2005 à 2007, le rythme a été particulièrement soutenu avec plus de 6 000 logements bâtis par an. Toutefois, sous l'effet en partie de la crise économique et de ses incertitudes sur l'emploi, mais aussi peut-être des limites atteintes en matière de prix des terrains et des maisons, les mises en chantier ont ralenti depuis : 5 500 en 2008, 4 800 en 2009.

Le «boom» de la construction neuve a notamment profité aux secteurs géographiques autour de Metz et surtout de Thionville et du Luxembourg, dont les espaces ont

Étalement urbain de Metz et Thionville et attraction du Luxembourg

Évolution de la population entre 1999 et 2008 par EPCI (%)

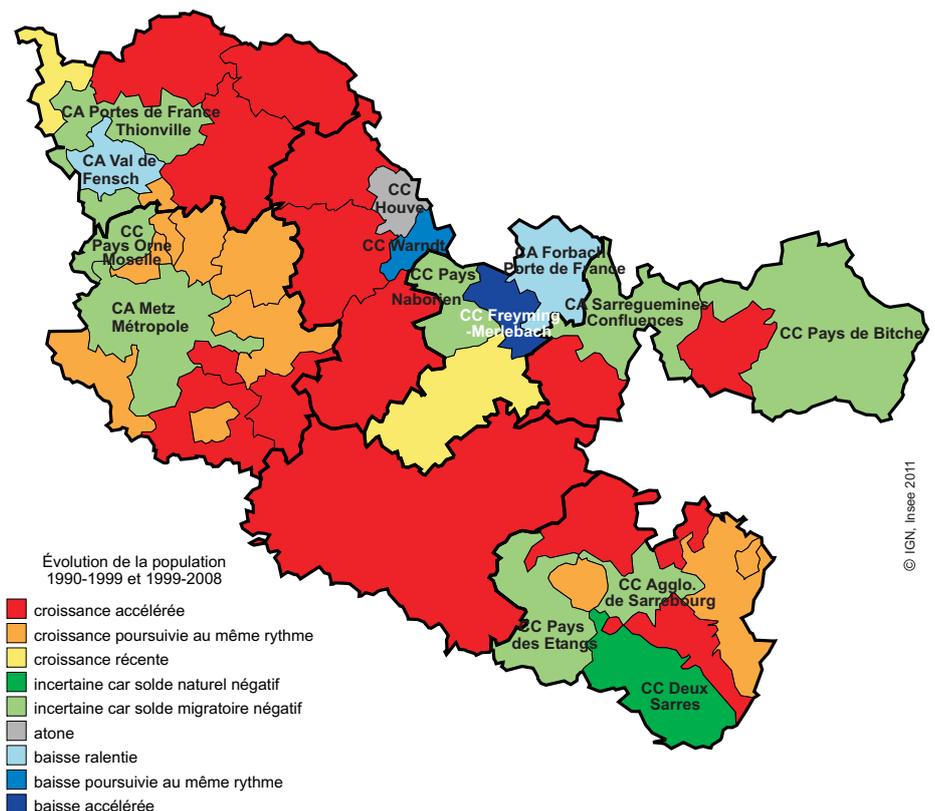


Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de "projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité". Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

Sources : Insee, recensements de la population

Le périurbain poursuit sur sa lancée des années 1990

Évolution de la population 1990-1999 et 1999-2008 par EPCI



Sources : Insee, recensements de la population

subi la plus forte pression foncière et se sont densifiés. Ce mouvement qui affirme la vocation résidentielle du périurbain, voire plus récemment du rural, pour des actifs travaillant à l'extérieur, a été proportionnellement le plus fort dans les CC de Cattenom et environs, de l'Arc Mosellan, du Pays Boulageois, du Val Saint-Pierre et des Deux Sarres, où près d'un tiers des logements ont désormais moins de dix ans.

À l'opposé, les arrondissements de Château-Salins et Sarrebourg, plus éloignés des dynamiques métropolitaine et luxembourgeoise, enregistrent un taux de construction neuve inférieur, qui se double d'un taux de logements vacants supérieur : 8% en moyenne, contre 6% dans le département. Celui-ci peut traduire les difficultés économiques locales d'un passé proche. Mais il peut aussi résulter d'une désaffectation pour l'habitat existant ou de son inadéquation par rapport à la demande actuelle des ménages. Toutefois, diverses volontés peuvent inverser cet état comme l'illustre la CC du Pays des Étangs dont plus de

10% des logements étaient inoccupés en 2006, mais où une réhabilitation et une remise sur le marché des logements vides du site de Bataville (communes de Moussey et Réchicourt-le-Château) a depuis fait nettement chuter ce taux.

Des revenus élevés mais inégaux dans les arrondissements de Metz et Thionville

Un Mosellan sur deux appartient à un ménage déclarant plus de 18 800 euros de revenus* par an et par unité de consommation (UC)** en 2008, ce qui place la Moselle au premier rang des départements lorrains devant la Meurthe-et-Moselle (18 500 euros), et 1 000 euros au-dessus de la moyenne régionale. Comme en Lorraine, 66% des revenus proviennent des traitements et salaires et 24% des pensions, retraites et rentes. Mais ces chiffres cachent d'importantes disparités parmi les 422 000 ménages fiscaux mosellans.

Les ménages résidant dans l'arrondissement de Thionville-Est sont les

plus aisés avec un revenu fiscal médian d'un peu plus de 22 000 euros, suivis par ceux de Metz-Campagne avec près de 20 000 euros. À l'opposé, les ménages de l'arrondissement de Forbach ne disposent que d'un revenu médian de 15 800 euros et ceux de l'arrondissement de Château-Salins de 16 800, soit 6 200 euros et 5 200 euros de moins que les ménages de Thionville-Est.

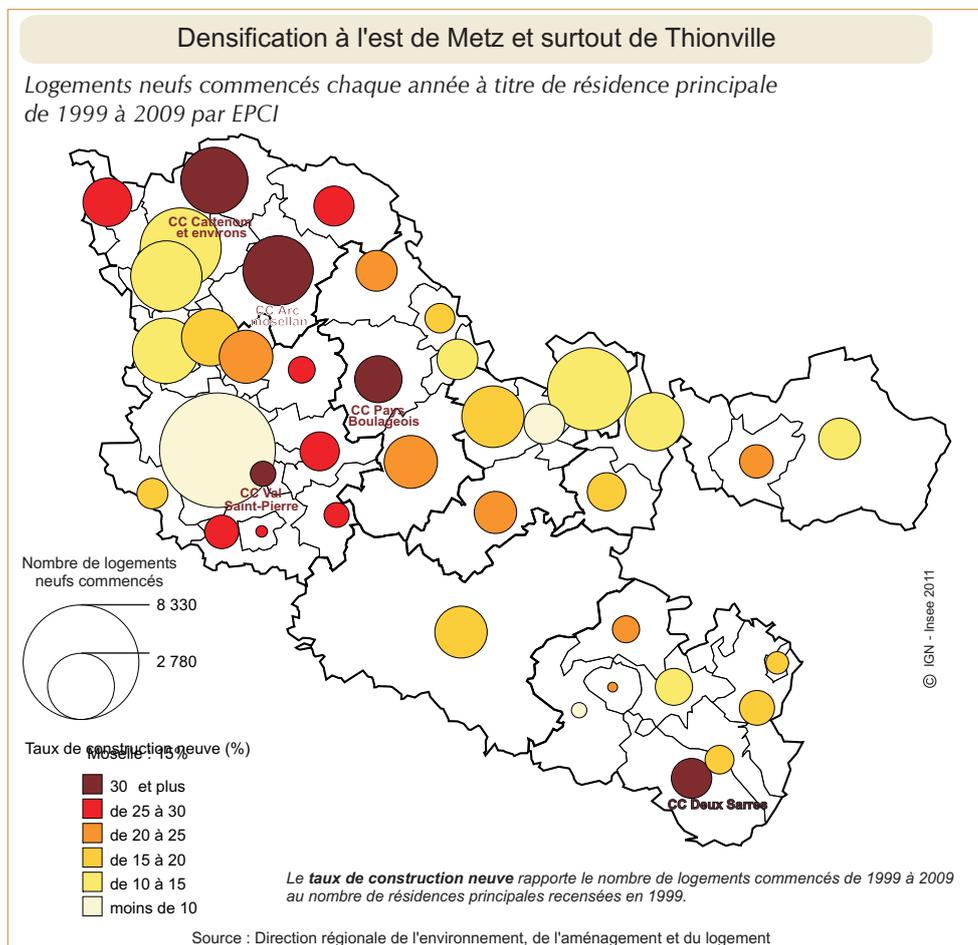
La répartition spatiale des revenus met ainsi en évidence un premier fossé entre ménages aisés résidant en zone périurbaine de Metz, Thionville ou Luxembourg et ménages résidant dans le Bassin houiller ou dans le rural. À ce titre l'écart de revenus atteint un record de 9 000 à 10 000 euros par an entre les ménages des CC de Val Saint-Pierre et de Cattenom et environs (23 500 euros et 24 600 euros)

* Ces revenus comprennent une estimation des revenus tirés du travail frontalier au Luxembourg qui ne font pas toujours l'objet d'une déclaration fiscale appropriée.

** Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC). Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.



et ceux de la CC de Freyding-Merlebach (14 700 euros).

L'analyse de la dispersion des revenus, c'est-à-dire le ratio entre les 10% des ménages qui déclarent les revenus les plus élevés et les 10% des ménages qui déclarent les revenus les plus faibles, fait apparaître un second clivage entre les intercommunalités ou en leur sein même. Les CC du Val Saint-Pierre, du Haut Chemin et du Vernois se distinguent ainsi comme ayant un niveau de revenu particulièrement élevé et une dispersion faible, ce qui signifie qu'elles abritent des ménages très riches et une population relativement homogène. D'autres CC ont un niveau de revenu presque aussi élevé mais une dispersion forte ou très forte, signe que des ménages riches en côtoient d'autres pauvres comme dans la CA de Portes de France-Thionville, ou d'autres très pauvres comme dans la CA de Metz Métropole. Enfin, la CC du Pays des Étangs présente à la fois un niveau de revenu et une dispersion faibles, signe d'une prédominance de ménages «pauvres».

Persistance de populations défavorisées dans l'arrondissement de Forbach

La pauvreté monétaire* qui touche près de 130 000 Mosellans** (soit 15% de la population), dont plus de 40 000 enfants, est le reflet «en creux» du niveau des revenus perçus et déclarés. Si elle ne

* La pauvreté monétaire repose sur l'analyse du niveau de revenus des ménages. Sont considérés comme «pauvres», les ménages disposant de ressources inférieures au seuil de pauvreté, fixé à 60% du niveau de vie médian, soit 949 euros par unité de consommation et par mois en 2008. La pauvreté institutionnelle vient compléter cette approche. Elle se définit par le fait de bénéficier d'un minimum social versé par les caisses d'allocations familiales : revenu minimum d'insertion (RMI), allocation de parent isolé (API), allocation d'adulte handicapé (AAH).

** de moins de 65 ans

*** au sens du recensement de 2007

concerne «que» 12% à 13% de la population des arrondissements de Château-Salins et Sarrebourg, elle atteint 21% dans celui de Forbach, le plus affecté depuis de nombreuses années.

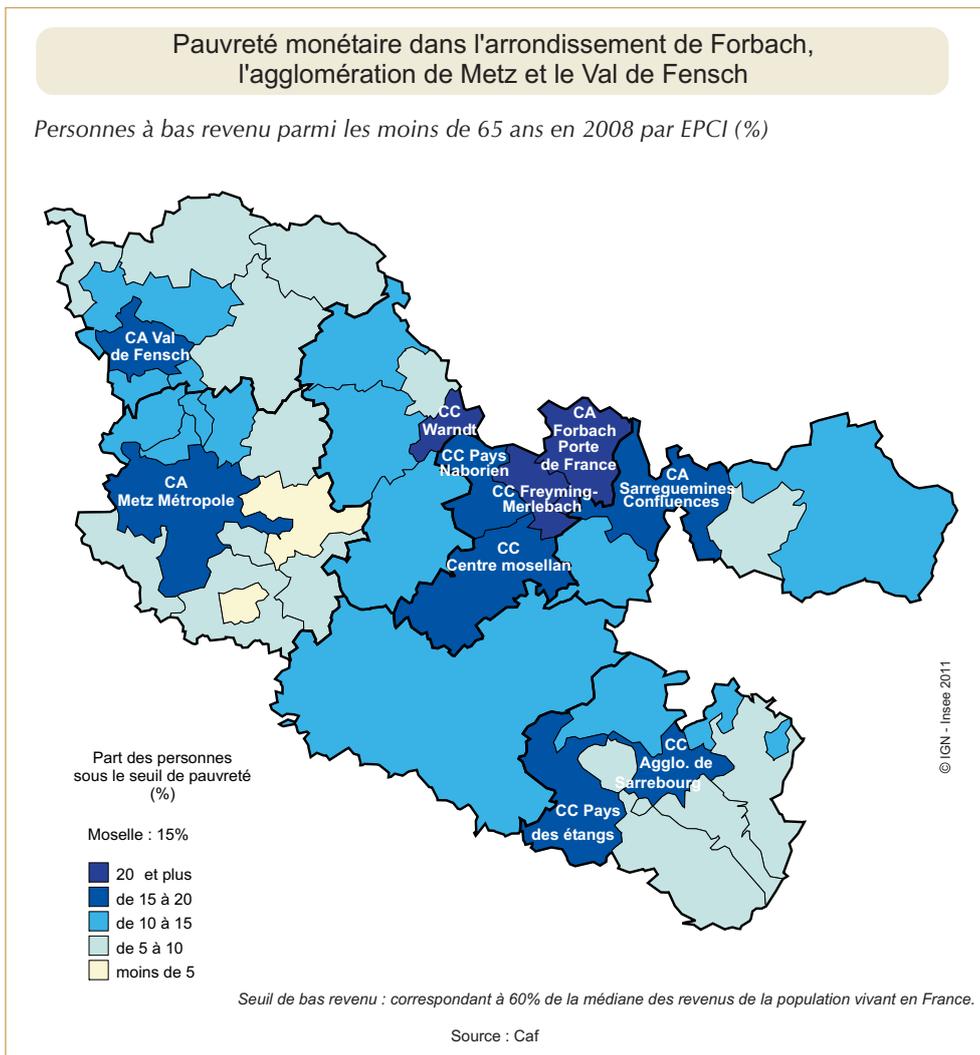
Dans la CA de Forbach Porte de France et la CC de Freyding-Merlebach, la part de personnes à bas revenu, vivant avec moins de 949 euros par UC et par mois en 2008, culmine même à 22% et 24%. La CC du Warndt, située dans l'arrondissement de Boulay-Moselle, mais qui leur est proche géographiquement et sociologiquement, avec 21% de pauvres, souligne elle aussi la précarité des ménages de toute cette partie du département.

À cette pauvreté monétaire s'ajoute dans l'arrondissement de Forbach et ces trois mêmes EPCI, une pauvreté institutionnelle et économique parmi les plus élevées du département : 4% à 5% de la population est couverte par le Revenu Minimum d'Insertion (contre 3% en Moselle) ;

près de 3% bénéficie de l'Allocation aux Adultes Handicapés (contre 2%) ; 17% à 20% des habitants vivent en logement social (contre 13%) ; 16% à 18% des actifs se déclarent au chômage*** (contre 11%). Cette pauvreté est allégée par le fait que 11% à 14% des habitants sont logés à titre gratuit (contre 4% en Moselle), héritage du passé minier.

Ailleurs dans le département, seules la CA de Metz Métropole, la CA du Val de Fensch et la CC de l'Agglomération de Sarrebourg connaissent un niveau similaire de personnes couvertes par le RMI ou l'AAH, mais en ayant des taux de chômage inférieurs.

L'ampleur et la persistance de populations défavorisées est à mettre en regard de celle de la localisation des Zones Urbaines Sensibles (ZUS) : 22 des 38 ZUS de Lorraine sont situées en Moselle, dont 9 dans le seul arrondissement de Forbach : La Cité à



Behren-lès-Forbach ; Bellevue, Le Kobenberg, «Le Wiesberg, L'Homme» à Forbach ; La Cité à Farébersviller/Théding ; La Cité de la Chapelle à Freyming-Merlebach/Hombourg-Haut ; La Cité des Chênes à Hombourg-Haut ; Cité du Furst à Folschviller/Valmont ; «La Carrière, Le Wenheck» à Saint-Avold.

Une situation qui explique et justifie que ces quartiers en difficulté bénéficient, avec une quarantaine d'autres en Moselle pour un total de 133 000 habitants, de Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS). Ceux-ci interviennent sur les domaines touchant directement la vie des habitants : l'emploi et le développement économique, la réussite éducative, la santé, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, le cadre de vie.

Des actifs plus nombreux et plus mobiles, notamment vers Metz

En 2007, la population active de la Moselle compte 487 000 individus, soit 8% de plus qu'en 1999, ce qui correspond à l'arrivée de 4 700 actifs supplémentaires chaque année sur le marché du travail.

Le taux d'activité des hommes reste stable aux alentours de 75%, mais celui des femmes progresse fortement, passant de 57% en 1999 à 65% en 2007. Ces constats

sont conformes à ce que l'on observe en Lorraine et en France. Toutefois, les arrondissements de Château-Salins, Sarrebourg et Thionville se distinguent par un taux d'activité de 3 à 4 points supérieurs à la moyenne départementale en ce qui concerne les hommes. À l'inverse, l'arrondissement de Forbach accuse toujours un taux inférieur de 7 points pour les hommes, qui sortent du marché du travail dès 45 ans (du fait d'un grand nombre de mineurs précocement retraités) soit nettement plus tôt que leurs homologues du reste du département, et de 6 points pour les femmes qui présentent globalement le taux d'activité le plus faible de Moselle.

L'arrondissement de Metz, premier bassin d'emploi mosellan, renforce constamment son poids et son attractivité : 137 000 emplois en 1990, 143 000 en 1999, 162 000 en 2007 (soit 40%, 41% et désormais 43% du total départemental). Il devance de loin les arrondissements de Thionville (73 000 emplois) et Forbach (51 000 emplois). À elle seule, la CA de Metz Métropole propose 120 000 emplois. C'est vers elle que se dirigent en priorité, et pour la moitié d'entre eux au moins, les actifs qui résident dans les CC de Haut-Chemin, de Pange, du Val Saint-Pierre, de Rémyilly et environs, du Vernois, d'Accueil de l'aéroport régional et du Val de Moselle.

Attraction étendue du pôle d'emploi messin et augmentation du nombre de déplacements domicile-travail hors de la zone de résidence des actifs, traduisent les tendances de concentration d'activité et de population, et plus précisément la captation des flux d'emploi par les villes avec effet de polarisation, qui se double d'un effet d'étalement urbain.

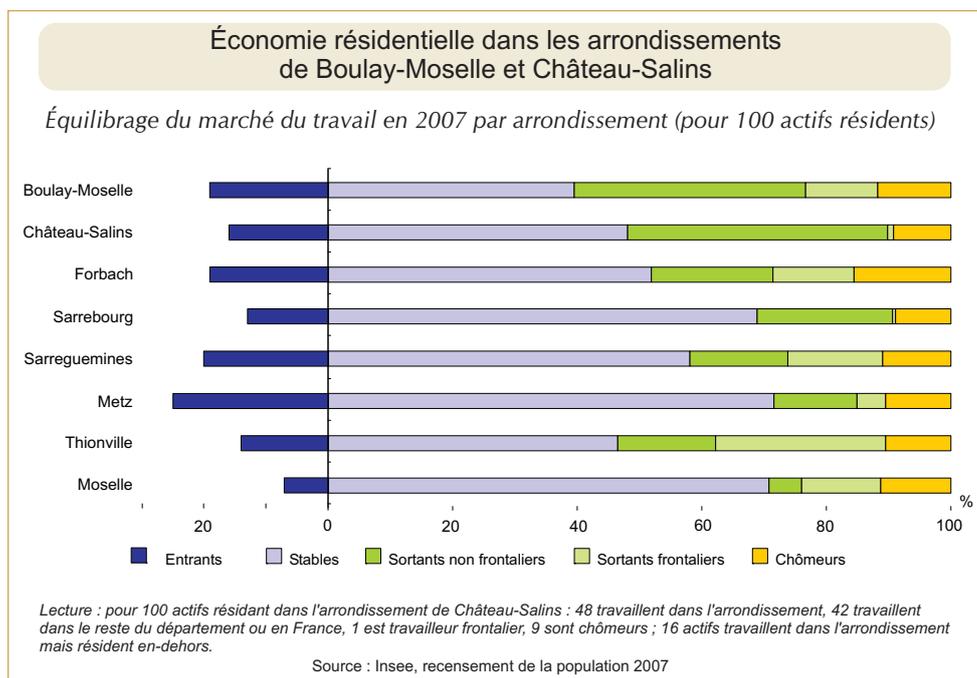
De fait, une économie de type résidentiel se met progressivement en place dans les arrondissements de Château-Salins et Boulay-Moselle. Désormais, 47% et 56% des actifs occupés qui y résident ont un emploi hors de leur arrondissement. En revanche, les arrondissements de Sarreguemines et surtout Sarrebourg continuent de fonctionner autour de pôles d'emploi locaux et seuls 34% et 25% des actifs résidents travaillent à l'extérieur.

Attraction forte sur les actifs du Pays-Haut meurthe-et-mosellan

La CA de Metz Métropole, et plus largement la Moselle, sont également attractives pour des actifs qui n'y résident pas. Chaque jour, 32 000 actifs entrent dans le département pour y travailler. Parmi eux, on compte 21 600 Meurthe-et-Mosellans originaires pour la plupart du Pays-Haut. La Moselle fournit ainsi du travail à près d'un actif occupé sur deux des CC de Mad à l'Yron et du Pays de l'Orne (54).

Le département est aussi la destination quotidienne d'un quart à un tiers des actifs des CC du Pays de Briey, du Jamisy, du Froidmont, des Trois vallées et du Pays de la Haute Veuzouze. 4 000 actifs viennent également chaque jour de l'agglomération de Nancy, 1 600 de la CC du Pays de Pont-à-Mousson et autant de la Meuse, mais pour eux, la Moselle n'est pas une des destinations premières.

Dans le département voisin du Bas-Rhin, l'influence mosellane s'exerce sur 30% des actifs de la CC du Pays de Sarre-Union et 20% de ceux de la CC de l'Alsace bossue. La Moselle emploie au total 4 800 Bas-Rhinois, mais cela représente



seulement 1% des emplois occupés par les actifs de ce département et pas plus de 4% de ceux de la CC de la Région de Saverne.

Au final, dans ses échanges d'actifs avec les territoires français qui l'entourent, la Moselle dégage un solde positif avec la Meurthe-et-Moselle. Elle enregistre plus d'entrants que de sortants avec les arrondissements de Briey (11 600 entrants pour 5 500 sortants), Nancy (8 000 pour 5 400) et Lunéville (1 000 pour 400). Mais le solde est négatif avec l'Alsace (5 100 entrants pour 8 600 sortants).

Moindre progression du nombre de frontaliers vers le Luxembourg

Le Luxembourg est un élément fondamental et structurant du marché du travail en Moselle. En vingt ans, le phénomène frontalier a explosé avec le formidable développement du Grand-Duché tout proche : 8 400 travailleurs mosellans en 1990, 25 000 en 1999, 48 300 en 2009.

Le Luxembourg est devenu un acteur incontournable qui emploie 30% des actifs de l'arrondissement de Thionville, et jusqu'à 50% et 60% de ceux des CC de Cattenom et environs et Pays Haut Val d'Alzette, dont il est le premier employeur et qui profitent à plein de leur situation géographique privilégiée.

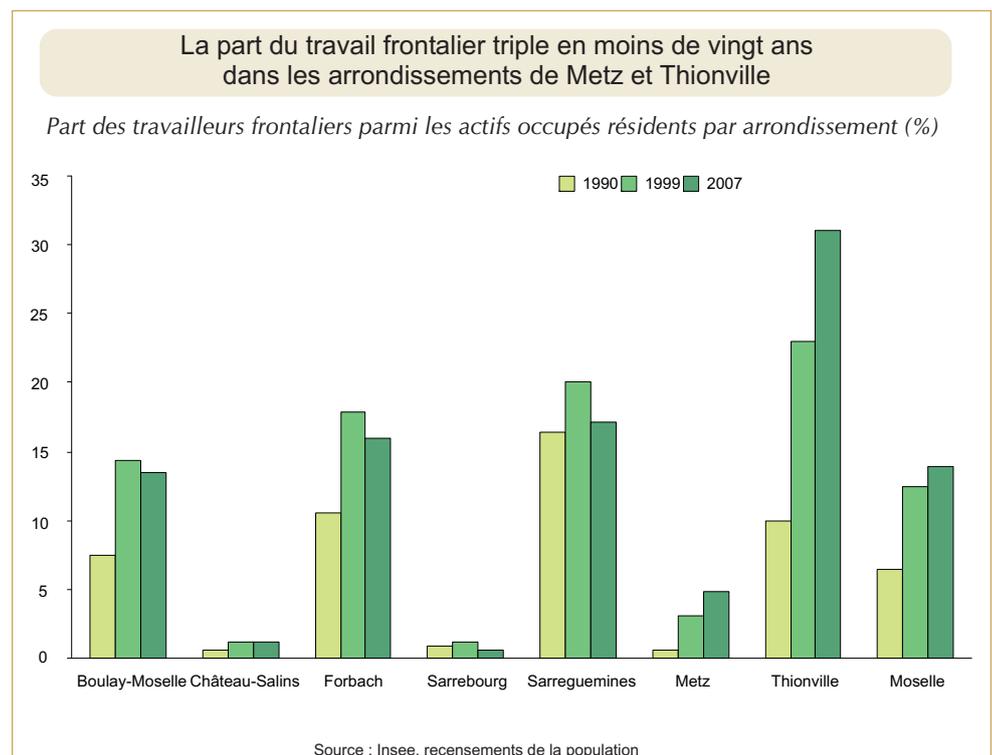
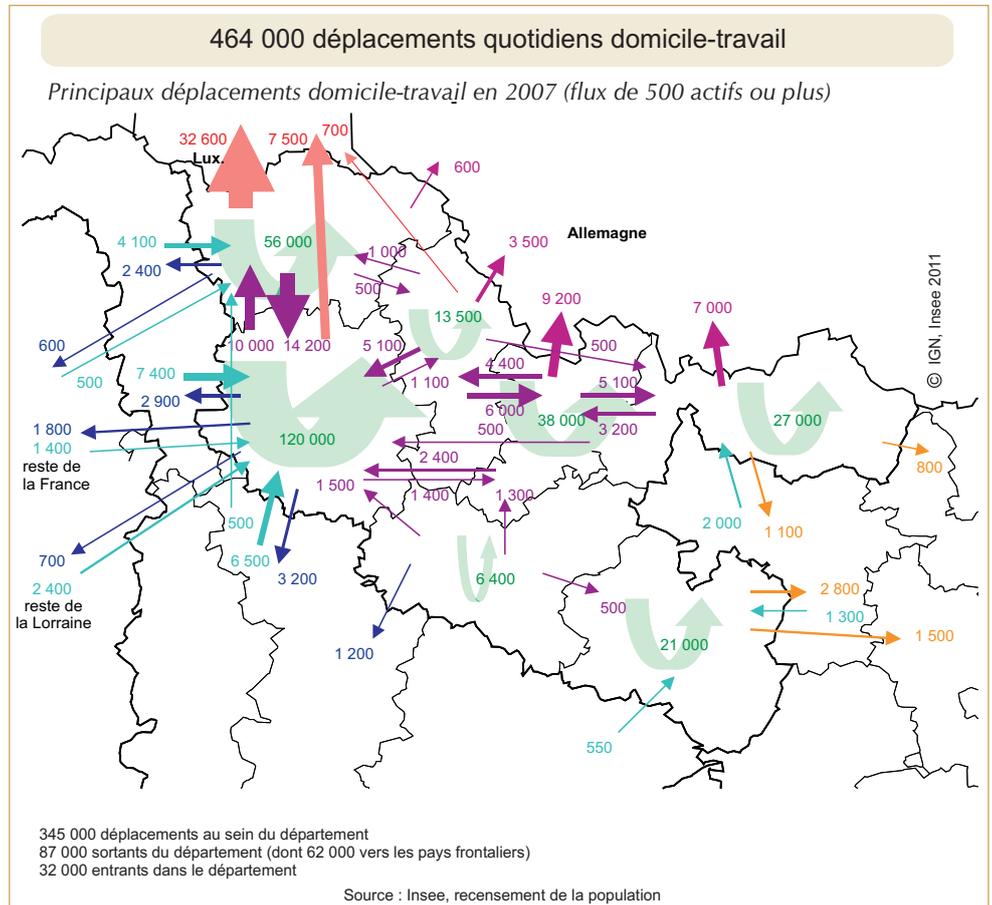
Le travail frontalier au Luxembourg est aussi un facteur essentiel des mécanismes de repeuplement rapide, de boom de la construction neuve, de redynamisation économique ou encore de richesse fiscale des ménages de tout ce secteur. Et son influence se fait sentir jusqu'aux portes de Metz d'où chaque jour 7 500 actifs partent vers le Grand-Duché, avec son taux de croissance sans équivalent dans l'économie européenne et l'un des plus forts PIB par habitant au monde.

Toutefois, la récente crise financière a révélé que sa croissance pouvait ralentir. Ainsi, le recul du PIB luxembourgeois de 4% entre 2008 et 2009 a eu un effet immédiat sur le nombre de travailleurs frontaliers mosellans, qui n'a pas progressé en 2009.

Les données portant sur les neuf premiers mois de 2010 indiquent une légère reprise, mais le gain en fin d'année ne devrait pas excéder 800 travailleurs frontaliers pour le département, loin des 3 200 emplois supplémentaires enregistrés en 2008.

Recul structurel du travail frontalier en Allemagne

En Moselle, le travail frontalier s'effectue aussi traditionnellement en Allemagne. Cette destination ne concerne que 5% de l'ensemble



des actifs occupés mosellans, mais jusqu'à 17% dans l'arrondissement de Sarreguemines, 15% dans celui de Forbach et 12% dans celui de Boulay-Moselle. Une part qui se porte même à 25% dans la CA de Forbach Porte de France et 30% dans la CC de la Houve. Mais à l'inverse des frontaliers vers le Luxembourg, le nombre de frontaliers travaillant en Allemagne diminue lentement depuis une dizaine d'années : ils étaient 24 300 en 1999, année record, 21 100 en 2006, 20 300 en 2008. Et mi-2009, leurs effectifs ont encore reculé de 4% par rapport à mi-2008, pour se situer à 19 500.

Ce repli progressif s'accompagne d'un vieillissement des effectifs. La participation des jeunes générations au travail frontalier en Allemagne est systématiquement moindre que celle des seniors, sans doute en raison du handicap que représente une pratique moins répandue du bilinguisme. Il reste à espérer que le rebond, plus précoce et plus fort, de l'économie allemande annoncé en 2010, profite à la Sarre et à la Rhénanie-Palatinat, et par contrecoup aux frontaliers mosellans.

Des spécialisations industrielles fortes, entamées par des restructurations parfois importantes

L'industrie a longtemps forgé le profil économique de la Moselle. En 2008, elle emploie encore près de 67 000 actifs, soit 18% d'entre eux (contre 17% en Lorraine et 14% en France métropolitaine).

L'industrie mosellane s'appuie sur de grands établissements, parmi lesquels figurent les deux plus gros employeurs du département que sont PSA à Trémery (plus de 4 000 emplois) et ARCELOR-MITTAL à Florange (3 000 emplois). Elle donne à certains arrondissements une spécificité propre : automobile et équipements mécaniques à Boulay-Moselle ; industries agricoles et alimentaires et produits minéraux à Château-Salins ; chaussures, produits minéraux et bois-papier à Sarrebourg ; automobile et pneumatiques à Sarreguemines ; automobile à Metz ; métallurgie et transformation des métaux et électricité à Thionville.

Mais l'industrie mosellane pâtit parfois de son exposition à la concurrence internationale et à la délocalisation.

Les fermetures en 2009 de la COKERIE DE CARLING (700 emplois supprimés) et de l'aciérie ARCELOR-MITTAL à Gandrange (600 emplois) symbolisent ces restructurations industrielles brutales qui ont récemment touché la Moselle. On peut également rappeler, depuis deux ans, l'arrêt ou la réduction des activités de JOHNSON CONTROLS (365 emplois) et CONTINENTAL (100) à Sarreguemines, TOTAL PETROCHEMICALS (316) et ARKÉMA (163) à Saint-Avold, GNK à Florange (220), ASCOFORGE-SAFE à Hagondange (148), CEDEC à Maizières-lès-Metz (131), INÉOS à Sarralbe (100) ...

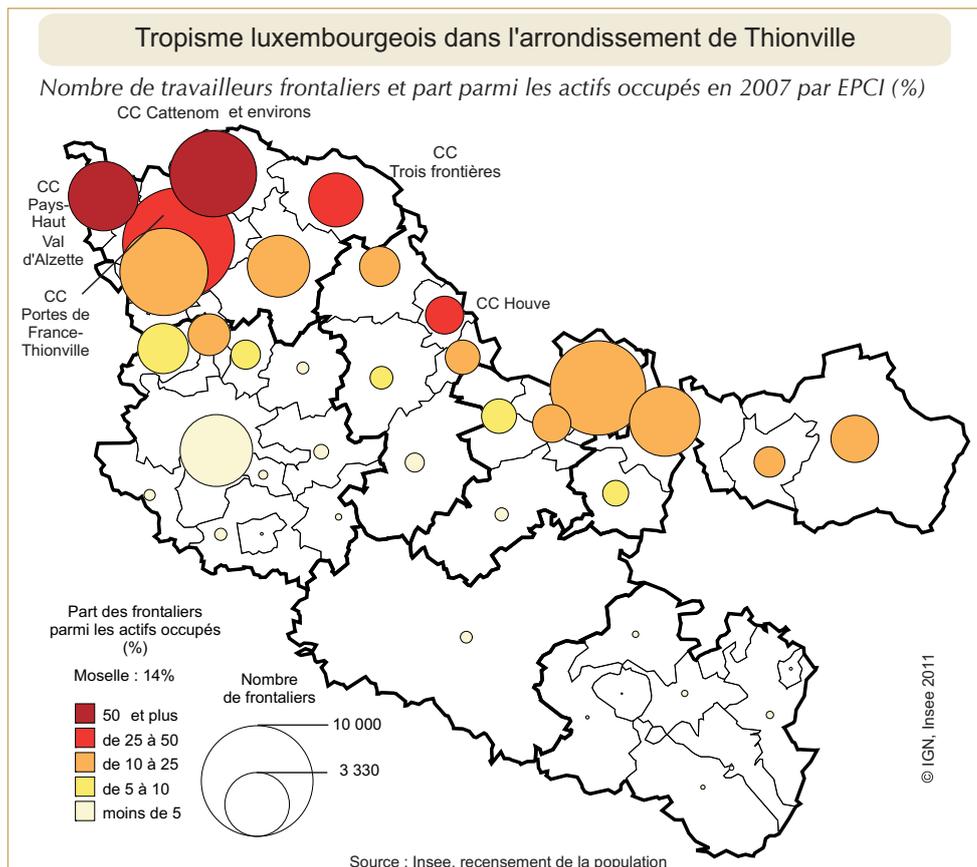
Au total, l'industrie mosellane aurait perdu 3 600 emplois entre fin mars 2009 et fin mars 2010.

Départ annoncé de 5 650 personnels militaires : Dieuze sera le principal territoire impacté

La présence de l'armée est étroitement liée à l'histoire de Metz et de la Moselle. Aussi le plan national de restructuration de la Défense annoncé à l'été 2008, qui prévoit le transfert ou la dissolution de plusieurs unités, y est d'autant plus durement ressenti qu'il marquera la fin d'une époque.

Ce plan concerne dans la CA de Metz Métropole : l'État Major de la Brigade de Renseignement de Metz et le Groupement de Recueil de l'Information de Montigny-lès-Metz, la Direction Régionale du service des Essences des Armées Nord-Est de Metz, le 2^{ème} Régiment du Génie de Metz (compensé par l'arrivée du 3^{ème} Régiment de Hussards en provenance d'Allemagne), le 1^{er} Régiment médical de Châtel-Saint-Germain, le Centre d'Instruction Santé de l'Armée de Terre de Montigny-lès-Metz, la Base Aérienne 128 de Frescaty. Il concerne également le 13^{ème} Régiment de Dragons Parachutistes de Dieuze (qui serait partiellement remplacé par un centre de formation) et le 57^{ème} Régiment d'Artillerie de Bitche (remplacé par le 16^{ème} Bataillon de Chasseurs en provenance de Saarbarg en Allemagne).

Les impacts de ces restructurations sont multiples, avec en premier lieu



des effets sur l'emploi direct. Pour un effectif avant réforme de 13 600 emplois (10 700 militaires et 2 900 civils), le département enregistrera une perte sèche de 5 650 emplois (5 200 militaires et 450 civils) qui sera supportée en très grande partie par Metz Métropole et la zone de Dieuze.

Il convient d'y ajouter les emplois indirects. Plus difficiles à chiffrer, ceux-ci se composent tout d'abord des emplois dans les entreprises locales sous-traitantes, qui fournissent prestations de services ou matériels. Pour la BA 128 de Frescaty (agglomération de Metz), qui est le premier employeur militaire avec 2 500 personnels avant fermeture, ces emplois indirects sont par exemple en 2008, estimés à une centaine, à travers les 5,3 millions d'euros dépensés à destination des entreprises lorraines. Pour le 13^{ème} Régiment de Dragons Parachutistes de Dieuze et son budget annuel de fonctionnement de 1,7 million d'euros, ces emplois ne dépassent pas la vingtaine. La faiblesse de cet effet indirect s'explique par la nature des matériels dont a besoin un établissement militaire, et par le système centralisé d'achats de l'armée. Il diffère donc grandement de l'effet qu'aurait la fermeture d'un établissement industriel de taille équivalente.

Mais les emplois indirects comprennent également ceux induits par les dépenses de consommation réalisées par les personnels et leurs familles. Pour la seule BA 128, on estime que la perte des 63 millions d'euros versés au titre des salaires, entraînera celle de près d'un millier d'emplois. Au niveau de Metz Métropole, l'effet sera plus fort encore car le départ des militaires correspond à une perte de 120 à 140 millions d'euros de rémunération.

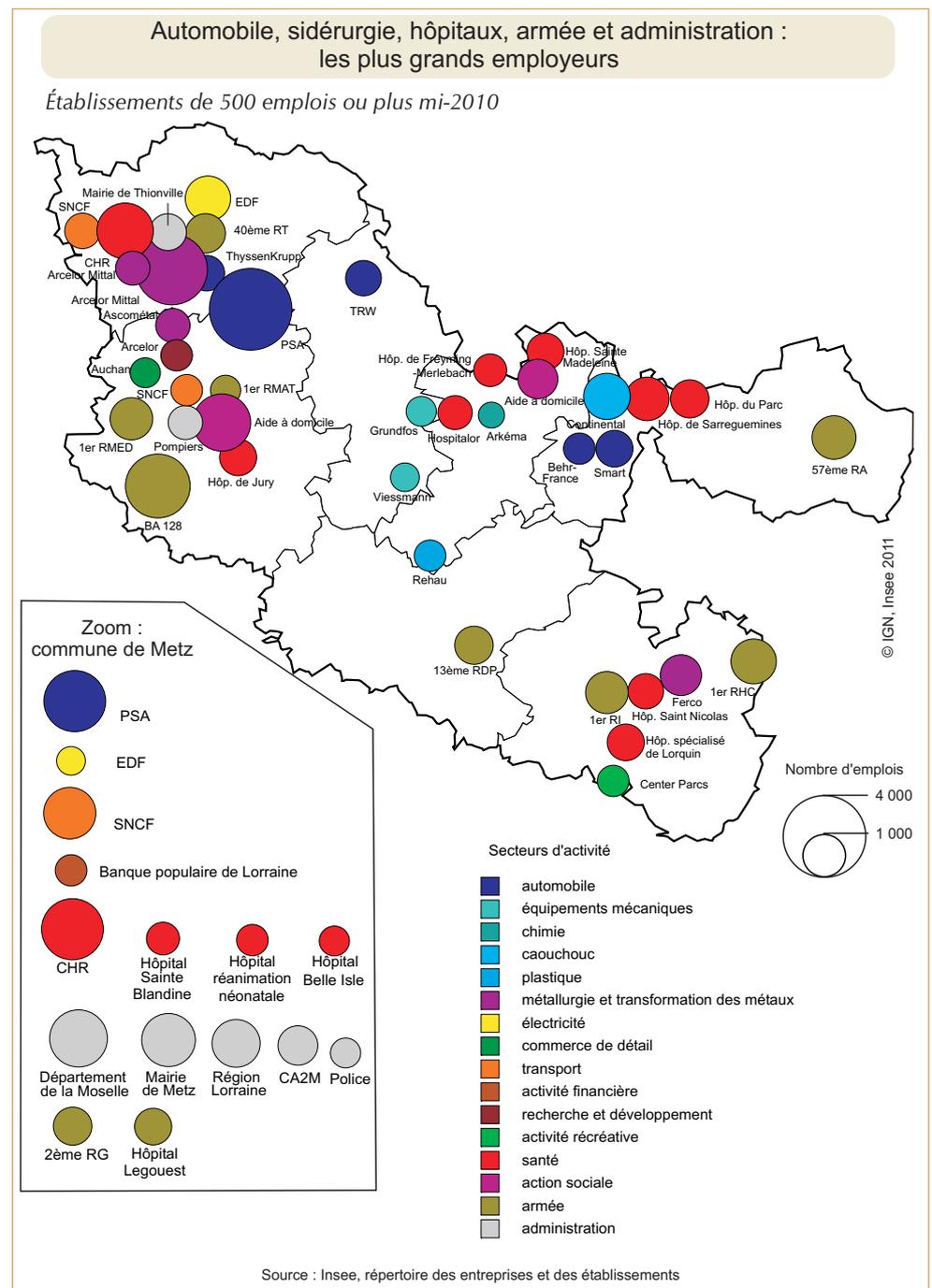
La démographie, notamment scolaire, et le marché immobilier, vont également devoir encaisser le poids des restructurations. Car aux départs des militaires, s'ajoutent ceux de leurs familles. En Moselle, cet ensemble est estimé à 14 000 personnes, dont plus de 3 200 enfants scolarisés, soit 128 classes de 25 élèves à supprimer. Dans la CA

de Metz Métropole, cet impact résidentiel devrait être relativement dilué étant données la taille et la dynamique de l'agglomération, même si le montant de la taxe d'habitation et de la dotation globale de fonctionnement perçues par les communes auront certainement à en souffrir.

En revanche, à Dieuze, le transfert du régiment provoquera une baisse de près d'un quart de la population communale et le départ de près de 200 enfants, soit 10% des élèves scolarisés, dont un tiers de ceux de maternelle et un quart de ceux du primaire. D'où l'importance du contrat de redynamisation des sites de défense (CRSD) pour une ville et un

secteur éloignés des zones de croissance et de richesse de la région, et désormais à la recherche de nouveaux leviers de développement économique endogène.

En sens inverse, la réforme de la carte militaire va libérer des emprises militaires et remettre des terrains sur le marché, nécessitant parfois une réhabilitation coûteuse. Près de 860 hectares seront ainsi à valoriser au sein de la CA de Metz Métropole, dont ceux de la BA 128 idéalement placés à proximité de l'autoroute A31 et de la zone ACTISUD de Moulins-Augny. Leur libération impose d'anticiper leur vocation et de l'intégrer à la stratégie



de développement de l'agglomération messine (opportunité d'acquisition, desserte dans le cadre du projet de transports en commun METTIS, etc.). C'est la démarche que Metz Métropole a engagée avec le dossier de candidature "Ecocité 128" qui a été labellisé le 4 novembre 2009 par le ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, et le secrétariat d'État au logement et à l'urbanisme.

Hausse du chômage des seniors et du chômage de longue durée

Fin juin 2010, le taux de chômage de la Moselle s'établit à 10% de la population active (contre 9,9% en Lorraine et 9,3% en France métropolitaine). Il

est en recul de 0,3 point par rapport au trimestre précédent et de 0,5 point par rapport à son plus haut niveau récent atteint fin décembre 2009, suivant en cela les tendances régionales et nationales. Mais ce taux de 10% reste bien supérieur à celui de début 2008 à 7,3%.

La zone d'emploi du Bassin houiller reste toujours la plus affectée du département (et de la région avec celle de Saint-Dié-des-Vosges). Le taux de chômage* y est de 12,4%, nettement au-dessus des taux enregistrés dans les zones d'emploi de Metz (10,0%) et de Thionville (10,1%), et surtout de Sarreguemines (8,6%) et de Sarrebourg (8,4%), qui demeure le secteur le moins touché de la région.

Entre avril 2009 et avril 2010, le nombre de demandeurs d'emploi** inscrits à Pôle emploi passe de

44 540 à 46 760 personnes. En un an, il augmente de 5%, soit autant qu'au niveau régional mais moins qu'au niveau national (7,8%). Durant cette période, le chômage des jeunes de moins de 25 ans est en recul (-13% pour les hommes, -6% pour les femmes), mais celui des seniors de 50 ans et plus progresse fortement (+25% pour les hommes et +21% pour les femmes). La crise industrielle semble donc avoir frappé davantage les salariés les plus âgés.

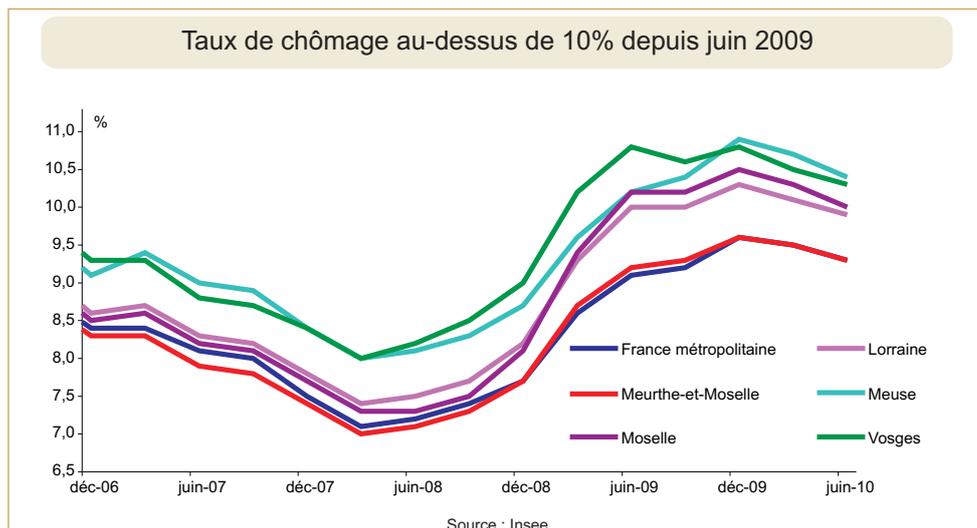
La hausse du chômage de longue durée, composante du chômage la plus difficile à résorber, laisse à penser par ailleurs que les effets de la crise seront durables. En Moselle, sur un an, le nombre de chômeurs inscrits depuis plus de 12 mois a augmenté de 65%, le chômage de longue durée frappant à présent un demandeur d'emploi sur trois.

Équipement de proximité : un maillage satisfaisant

En 2008, les 730 communes mosellanes comptent 15 400 équipements de la gamme de proximité (1), soit en moyenne 21 chacune. Dans les arrondissements de Forbach, Metz et Thionville, les plus urbains, ce nombre s'élève même à 30 ou 40, et on y recense moins d'une dizaine de communes sans aucun équipement.

* fin mars 2010

** de catégorie A (sans activité aucune)



Contrat de redynamisation de site de défense de Metz et son agglomération : 1 500 emplois et 32 millions d'euros

Compensation promise par l'État pour pallier les effets des restructurations militaires, le Contrat de redynamisation de site de défense (CRSD) de Metz prévoit la relocalisation de 1 500 emplois publics à horizon 2013, avec notamment :

- la constitution d'un pôle statistique national ;
- l'implantation de la Direction des Services du Traitement de l'Information du ministère de la Défense, du Centre Interministériel de Renseignements Administratifs et du Centre des Applications Informatiques de l'Éducation nationale ;
- l'arrivée du 3ème régiment de Hussards sur le site de la caserne Séré de Rivières à Metz ;
- le regroupement de compagnies de CRS et l'installation d'un garage mutualisé police/gendarmerie à Châtel-Saint-Germain ;
- l'implantation d'un internat d'excellence de dimension académique ;
- l'étude sur l'opportunité et la faisabilité de la création d'un pôle d'enseignement et de recherche vétérinaire sur le site de la BA 128.

S'y ajoute une enveloppe de 32 millions d'euros d'aides à l'investissement (plus 1 million d'aide au fonctionnement du Centre Pompidou-Metz) pour notamment :

- un effort additionnel en faveur des grands projets universitaires lorrains (20 millions) ;
- un soutien lors des travaux liés à la révision du Contrat de projets État-Région 2007-2013 pour aboutir à un redéploiement de crédits sur les sites lorrains affectés par les restructurations militaires ;
- la mise en place au moment du départ des régiments et unités militaires d'un fonds de soutien aux communes touchées par une perte de recettes de fonctionnement ;
- une cession à l'euro symbolique des emprises libérées ;
- la mise en place d'un comité de pilotage pour préparer la reconversion de la base aérienne 128 ;
- un soutien à l'émergence d'une grande plateforme multimodale fer-eau-route.

L'objectif annoncé est de créer ou de maintenir, d'ici 2015, 5 000 emplois.

Mais au fur et à mesure que l'on s'éloigne des villes, la batterie d'équipements proposés diminue logiquement, pour arriver à 3 en moyenne dans les communes de l'arrondissement de Château-Salins. Dans ce secteur, 34 communes sur 128 n'offrent même aucun équipement à leurs habitants, et 81 communes comptent moins de 5 équipements. Au final, 9 communes sur 10 sont donc très fortement dépourvues.

Néanmoins, trois communes émergent en tant que bourgs-relais : Delme, Château-Salins et Dieuze, avec respectivement 17, 19 et 21 équipements de la gamme de proximité. Avec Morhange, géographiquement limitrophe, Boulay et Bouzonville plus au nord, elles assurent un rôle de structuration et d'animation essentiel au centre de la Moselle, peu peuplé.

De la même façon, dans le reste du département, 21 bourgs-relais complètent le maillage du territoire, en dehors des grands centres urbains. Sept sont, comme les six précédemment cités, des chefs-lieux de canton : Bitche, Fénétrange, Metzervisse, Rohrbach-lès-Bitche, Sar-

ralbe et Volmunster. Les autres sont Abreschviller, Bousse, Dabo, Falck, Goetzenbruck, Koenigsmacker, Lemberg, Longeville-lès-Saint-Avold, Montbronn, Puttelange-aux-Lacs, Soucht et Troisfontaines, ainsi que Arzviller et Lutzelbourg qui comptent pourtant à peine 500 à 600 habitants.

Quant aux équipements de la gamme intermédiaire (2), ils restent avant tout l'apanage des villes, et principalement celles du Sillon mosellan et du Bassin houiller : Metz et Thionville regroupent 1 150 des 4 500 équipements de ce type, soit plus du quart ; Forbach, Saint-Avold, Freyming-Merlebach, Creutzwald et Stiring-Wendel, un peu plus de 500 ; Sarreguemines et Sarrebourg, près de 400. À l'inverse, 2 communes sur 3, soit 456, ne comptent aucun équipement de ce type, et 177 en comptent moins de 5.

Globalement, les boucheries-charcuteries, les épicerie et supérettes sont les équipements de proximité les moins nombreux et les plus concentrés dans quelques communes. Néanmoins, très rares sont les Mosellans qui s'en trouvent éloignés de plus de 15 minutes en voiture. Les opticiens, les laboratoires d'analyses médicales et les gardes d'enfants préscolaires sont, parmi les équipements intermédiaires, les moins nombreux et les plus concentrés. Ils sont surtout éloignés pour les habitants des CC du Saulnois, du Pays de Fénétrange, du Pays des Étangs, des Deux Sarres, ou encore de la Vallée de la Bièvre.

En 2008, davantage de communes qu'en 1998 comptent des électriciens, des coiffeurs et des masseurs-kinésithérapeutes. Mais moins disposent d'une poste, d'une boucherie-charcuterie, d'un magasin de chaussures ou d'électroménager, ou d'une droguerie-quincaillerie.

Un nombre d'équipements de santé dans la moyenne régionale

La présence ou la proximité immédiate de professionnels de santé est, parmi les services et équipements de proximité, un critère

déterminant dans les choix résidentiels des ménages, tout comme la disposition de structures d'accueil parmi les équipements intermédiaires et celle d'hôpitaux parmi les équipements supérieurs. Les difficultés rencontrées pour faire venir des médecins généralistes en milieu rural, la refonte des schémas hospitaliers avec l'abandon d'unités dans les hôpitaux de proximité, peuvent laisser augurer de futurs «déserts médicaux». Mais dans ces domaines, la Moselle est encore globalement bien pourvue.

En 2008, le département compte 900 médecins généralistes libéraux, 619 dentistes, 901 infirmiers, 570 masseurs kinésithérapeutes et 271 pharmacies. Rapportée à la population, la densité de médecins généralistes est légèrement inférieure à celle observée en Lorraine (86 pour 100 000 habitants, contre 94) mais cette situation découle surtout du fort taux relevé en Meurthe-et-Moselle (108 pour 100 000 habitants). Les CC du Pays des Étangs, de Freyming-Merlebach et du Val de Moselle se distinguent toutefois car elles comptent à la fois une densité de généralistes faible et des praticiens plus âgés que la moyenne.

Au critère de densité, la Mission régionale de santé, l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) et l'Union régionale des caisses d'assurance maladie (URCAM) en ont ajouté d'autres portant sur l'activité médicale et l'accessibilité. Elles ont défini en 2007 dans la région 28 «secteurs déficitaires» en offre de soins de proximité, susceptibles de justifier l'institution d'un dispositif d'aides aux médecins généralistes qui s'y installeraient. En Moselle, seules 5 communes où vivent 2 750 habitants sont concernées par ce dispositif : Bickenholtz, Schalbach et Veckersviller dans la CC du Pays de Fénétrange, Lemberg et Saint-Louis-lès-Bitche dans la CC du Pays de Bitche.

La création récente ou envisagée (à Avricourt, Fénétrange, Montbronn ou encore Lemberg) de maisons de santé, proposant une multitude de soins en un lieu unique, répond donc à un réel besoin et pallie le risque de se retrouver sans offre médicale.

(1) **Équipements de la gamme de proximité** : Services aux particuliers (poste, banque, garage automobile, maçonnerie, peinture et revêtement, menuiserie, plâtrerie, charpente en bois, plombier-chauffagiste, couverture, électricité générale, coiffeur, restauration, agence immobilière) ; Commerces (alimentation générale-hypermarché-supermarché, boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, fleuriste) ; Enseignement (école maternelle, école primaire, collège) ; Santé-social (médecin généraliste, dentiste, infirmier, masseur kinésithérapeute, pharmacie) ; Transports (taxi).

(2) **Équipements de la gamme intermédiaire** : Services aux particuliers (police et gendarmerie, pompes funèbres, contrôle technique automobile, école de conduite, entreprise générale du bâtiment, vétérinaire, blanchisserie et teinturerie, soins de beauté) ; Commerces (supermarché, librairie et papeterie, magasins de vêtements, d'équipements du foyer, de chaussures, d'électroménager, de meubles et d'articles de sports et de loisirs, droguerie-quincaillerie et bricolage, horlogerie et bijouterie) ; Enseignement (collège) ; Santé-social (opticien et lunetier, orthophoniste, pédicure et podologue, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, hébergement et service d'aide pour personnes âgées, garde d'enfants d'âge préscolaire).

En ce qui concerne l'accueil des personnes âgées, la Moselle compte en 2008-2009 près de 15 500 lits ou places (soit 206 pour 100 000 habitants de 75 ans ou plus, contre 199 en Lorraine). On en recense 6 900 en maisons de retraite, où l'arrondissement de Château-Salins est, relativement à sa population, le mieux équipé ; 3 400 en foyers-logements, plus nombreux dans l'arrondissement de Sarrebourg ; et 5 200 en unités de soins longue durée, spécificité de l'arrondissement de Metz.

Enfin, le département dispose de 7 500 lits d'hôpital (soit 725 pour 100 000 habitants, contre 754 en Lorraine). Un tiers sont situés dans l'arrondissement de Metz, mais surtout, proportionnellement à la population, le taux d'équipement varie de 1 à 3 entre les arrondissements de Boulay-Moselle et de Sarrebourg (340 pour 100 000 habitants, contre 1 100). La présence notamment des hôpitaux de Sarrebourg et Lorquin explique cette situation.

Jusqu'ici, sans juger de leur qualité intrinsèque ni de leur orientation, la

Moselle dispose d'un bon dispositif d'équipements de santé, par leur nombre et leur densité. Toutefois, un élément pourrait changer la donne dans les années à venir et remettre en cause rapidement les capacités d'accueil et de soins du département : le double vieillissement de la population et des praticiens.

Vieillesse annoncée de la population : un triple défi médical, humain et financier

Si les tendances démographiques observées ces quinze dernières années en matière de fécondité, mortalité et migrations se poursuivent dans les années futures, et on voit mal comment un retournement serait possible, le nombre d'habitants du département resterait stable à horizon 2030, à l'exception notable de l'arrondissement de Forbach qui devrait perdre 17 000 habitants (soit 10% de sa population actuelle).

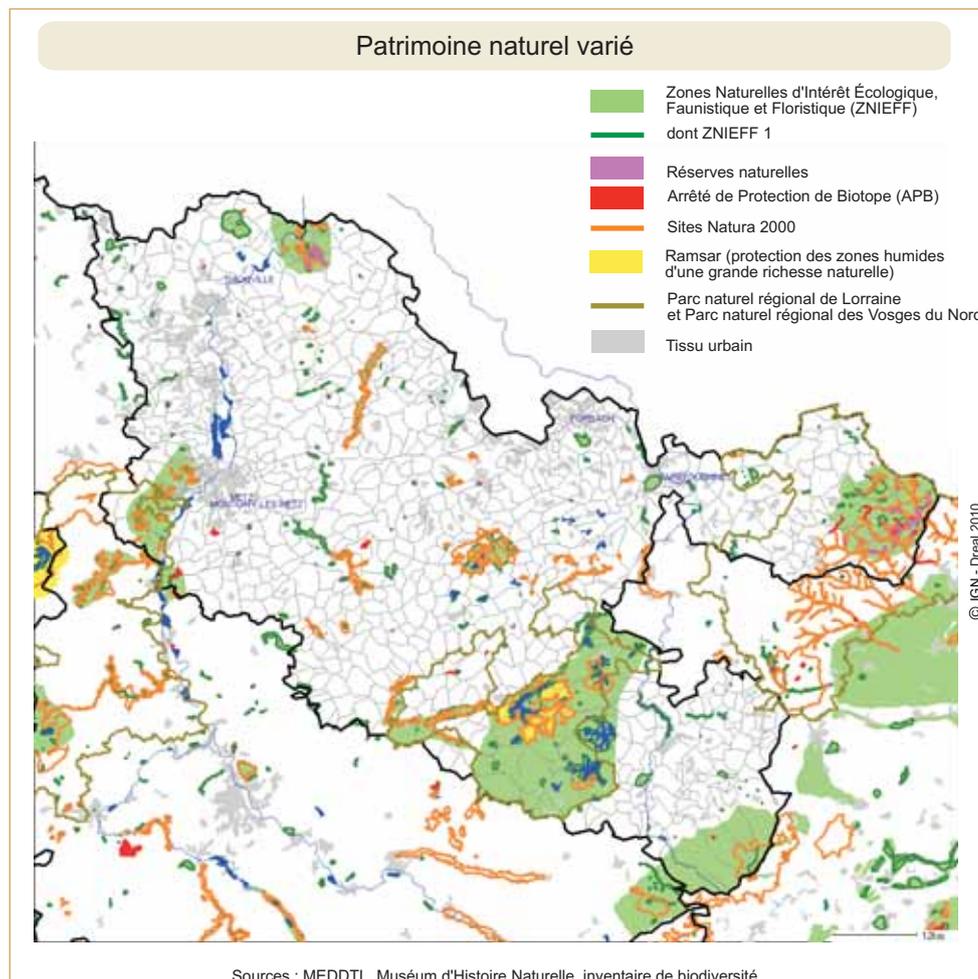
En revanche, on peut d'ores et déjà avec une quasi-certitude anticiper un phénomène de vieillissement de la population, qui modifiera en pro-

fondeur la pyramide des âges et les équilibres entre les générations. Le département compte, en 2008, 167 000 personnes de 65 ans et plus, dont 42 000 octogénaires et nonagénaires, contre seulement 142 000 et 27 000 dix ans plus tôt.

Si l'on projette ces chiffres, les 246 000 jeunes de moins de 20 ans de 2008 ne seraient plus que 230 000 en 2020 et 220 000 en 2030. Dans le même temps, sous l'effet de l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du baby-boom, les effectifs des 65 ans et plus passeraient à 211 000 en 2020, pour enfler à 254 000 en 2030. Dans ce scénario tendanciel, l'année 2024 serait celle du basculement, à partir de laquelle les 65 ans et plus deviendraient plus nombreux que les moins de 20 ans.

Les progrès de l'espérance de vie amèneront un certain nombre de Mosellans à l'âge de 80 ans, 90 ans, voire davantage. Les octogénaires et nonagénaires seraient 60 000 en 2020, puis 72 000 en 2030. Malgré une prévisible amélioration globale de la santé, le nombre de personnes en situation de dépendance physique ou mentale serait en forte croissance. En retenant un taux de 40% de personnes dépendantes au-delà de 80 ans, et nonobstant les « aidants potentiels dans l'entourage », les lits ou places actuels en unité de soins spécialisés que compte le département seront certainement vite insuffisants. La population nécessitant une assistance extérieure est estimée à 24 000 personnes en 2020 et 29 000 en 2030. Il est à craindre qu'il en ira de même pour les 500 lits installés aujourd'hui pour accueillir les patients de type « Alzheimer », sauf progrès importants dans le traitement médical de cette maladie.

Pour le département, ces évolutions ne resteront pas sans conséquences, tant sur les besoins à satisfaire (formation de personnels médico-sociaux, développement de l'aide à domicile, mise en place de nouvelles structures d'accueil, etc.) que sur leur source de financement. Ce bouleversement démographique nécessite d'être anticipé pour relever au mieux ce qui apparaît comme un triple défi médical, humain et financier.



20% du territoire mosellan inscrit aux inventaires du patrimoine naturel

En Moselle, les paysages, façonnés par la géologie et par les activités humaines, sont multiples : des côtes de Moselle à l'ouest jusqu'aux montagnes des Vosges du Nord à l'est, une forte présence de l'urbanisation et de zones industrielles dans le Silion mosellan ou dans les zones forestières du Warndt, également des zones importantes de grandes cultures et d'élevage au centre du département, des paysages ruraux vallonnés, une zone de lacs et d'étangs, des pelouses et forêts sur plateau calcaire... Sur les 26 paysages remarquables recensés en Lorraine, 6 se trouvent en Moselle.

La biodiversité est importante, notamment en ce qui concerne les oiseaux : sur les 159 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire présentes en France, 48 sont présentes en Moselle (59 dans toute la Lorraine). Il faut également noter une population originale de batraciens et de chauves-souris, qui ont su parfois tirer parti des anciens sites industriels ou miniers. On dénombre des zones de fort intérêt patrimonial, comme les forêts et zones humides du pays de Bitche, le pays des étangs*, les vallées de la Seille et de la Nied, les pelouses du Pays de Sierck. En termes de superficie, les inventaires du patrimoine naturel ont recensé 20% du territoire, ce qui est une proportion plus importante que la moyenne régionale.

Les surfaces en protection forte (réserves, sites classés, arrêtés de biotope) représentent environ 3 000 hectares (ha), soit un peu plus de 0,1% du territoire, ce qui est largement inférieur aux chiffres nationaux (1,2%). Il faut également mentionner la réserve de

* Zone reconnue internationalement par la convention de RAMSAR, grâce à l'initiative du Conseil général, propriétaire et gestionnaire de l'étang du Lindre.

biosphère internationale de 5 000 ha, correspondant à la zone du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord.

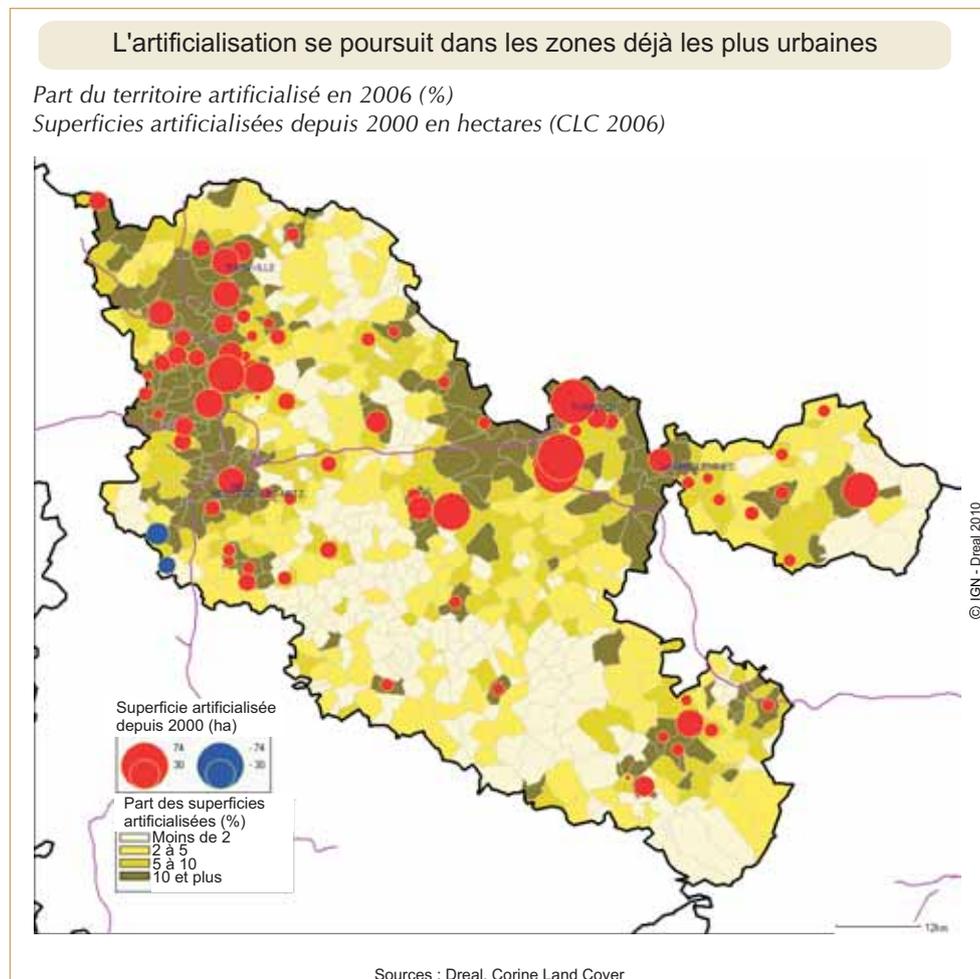
Progression de l'artificialisation des sols

La proportion de territoires très artificialisés (urbanisation, zones industrielles, réseaux) est particulièrement importante en Moselle (10%, contre 6% en France). Les infrastructures de transport (voies ferrées, routes) y occupent notamment une place environ deux fois plus importante que la moyenne nationale. Leur densité aboutit à une fragmentation des espaces naturels, préjudiciable au fonctionnement des écosystèmes.

Cette artificialisation s'est encore accrue entre 2000 et 2006 (+2,1 %, contre +3% en France) et s'est effec-

tuée essentiellement dans les zones déjà les plus urbanisées. Les zones industrielles ou commerciales qui représentent 1,3% du territoire (0,7% en Lorraine et en France) ont progressé de 370 ha en six ans, soit +4,7% (contre +5,9% en Lorraine et +7,2% en France). Dans le même temps, la construction de maisons individuelles a également été importante : entre 40 et 50 par an pour 100 km² (contre 25 en Lorraine et 35 en France).

L'agriculture, utilisant 60% du territoire (jusqu'à 77% dans l'arrondissement de Château-Salins), occupe une place prépondérante dans l'action pour la biodiversité. En gérant 20% du territoire en prairies, en maintenant de larges zones herbeuses dans les vallées en bordure de cours d'eau, en conservant haies et bosquets en limi-



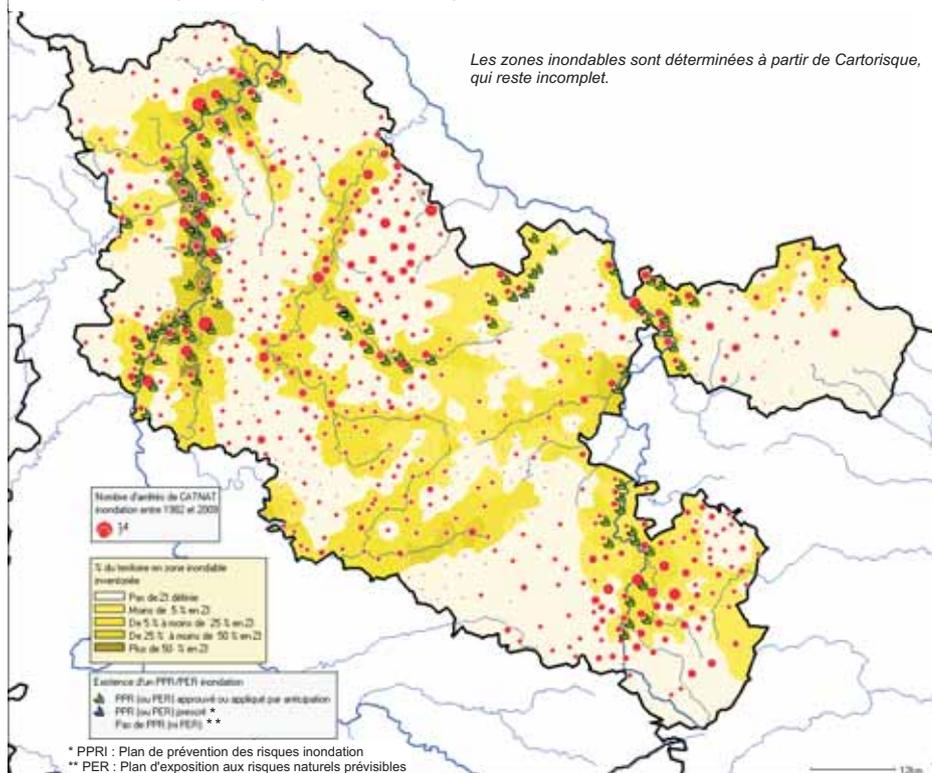
Territoires, logements et habitants en zone inondable

	Part du territoire (%)	Surface totale (ha) (2009)	dont			Nombre de logements (2009)	Nombre d'habitants (2006)
			surfaces agricoles (%)	surfaces artificialisées (%)	zones naturelles (%)		
Moselle	5,2	32 538	66,4	20,1	3,7	65 372	134 078
Lorraine	4,5	106 097	73,3	14,8	5	120 804	243 451
France	4,8	2 640 012	68,3	9,8	12,7	3 010 712	5 637 786

Sources : MEDDTL (CGDD/SoeS), CARTO RISQUE

32 500 hectares, 65 000 logements et 134 000 habitants en zone inondable

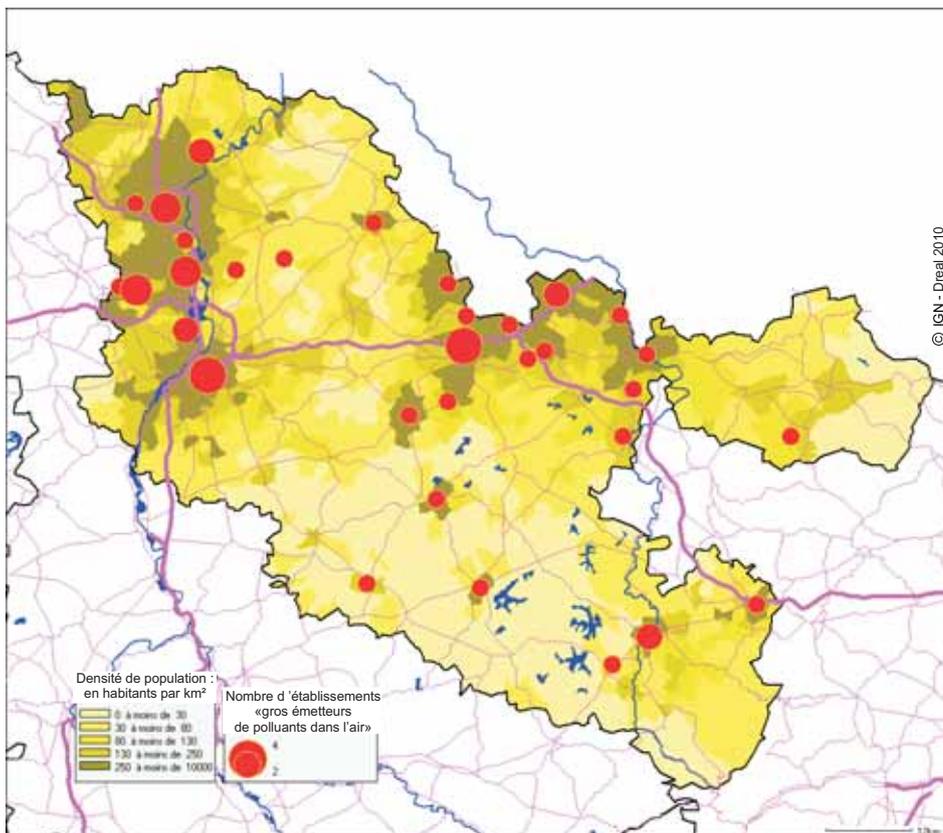
Part de la commune en zone inondable
Nombres d'arrêtés de catastrophe naturelle
Existence d'un plan de prévention des risques inondation (PPRI).



© IGN - Dreal 2010

Les établissements polluants proches des zones les plus peuplées

Principaux établissements émetteurs de polluants dans l'air en 2006



© IGN - Dreal 2010

tes de parcelles, l'agriculture crée des milieux favorables au développement de la biodiversité. Malheureusement, les évolutions agricoles constatées depuis 1990 sont contraires : les prairies régressent (-6% entre 2006 et 2008) au profit des terres arables ou de l'urbanisation, les zones de bosquets et de haies sont également en diminution (-2,2%). L'intensification des modes de production incite au rognage des bandes herbeuses. L'agriculture biologique connaît un développement récent, mais demeure encore très marginale en superficie (1,8% de la superficie agricole utilisée, contre 2,5% en France).

La maîtrise de l'urbanisation aux abords des agglomérations, les démarches de renaturation des cours d'eau, la requalification des friches industrielles et des fonds de vallées, notamment dans les anciens bassins miniers, sont donc aujourd'hui au cœur des enjeux environnementaux du département pour limiter l'artificialisation, voire la faire diminuer sur certaines zones. L'intérêt du maintien de corridors naturels via la mise en place en cours de la «trame verte et bleue» va également dans ce sens.

Inondation : le premier risque naturel

L'inondation est le risque naturel le plus important. Sur les 259 communes recensées à risque significatif d'inondation, 93 disposent d'un plan de prévention du risque inondation (PPRI), document qui régit l'utilisation des sols selon le risque. On dénombre 94 communes qui ont été touchées au moins trois fois par des inondations en 20 ans, dont 42 disposent d'un PPRI.

Les atlas de zones inondables, désormais réalisés pour les cours d'eau principaux, permettent de localiser les zones susceptibles d'être inondées. Elle représentent 32 500 hectares, soit 5,2% du territoire, et abritent 65 000 logements où vivent 134 000 habitants. Elles concernent également 2 000 ha de zones d'activité.

24 tonnes d'équivalent CO² par an et par habitant

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont particulièrement

élevées en Moselle. Ainsi, la contribution d'un Mosellan au réchauffement climatique est estimée à 24 tonnes d'équivalent CO² quand la moyenne française est de 9,8 tonnes. Le secteur industriel et celui de la production énergétique sont les plus gros producteurs de GES, suivis par les transports et le résidentiel tertiaire.

En ce qui concerne la qualité de l'air, les indices issus des relevés des stations de mesure montrent une qualité plutôt bonne globalement : peu de dépassements des seuils, sauf lors de certaines conditions atmosphériques, propices au développement de l'ozone ou ne permettant pas la dispersion des polluants. Localement, à proximité des réseaux routiers ou des zones industrielles, les concentrations de polluants peuvent être élevées. En 2008, 48 établissements déclaraient des rejets importants dans l'air, soit une densité double de la moyenne nationale.

Sur les 50 établissements à risque classés SEVESO II de Lorraine, la Moselle en compte 29, soit une densité au km² deux fois supérieure à la moyenne nationale. Ces établissements mettent en œuvre des produits dangereux ou présentent des risques notables d'incendie ou d'explosion.

Baisse régulière du nombre d'exploitations agricoles

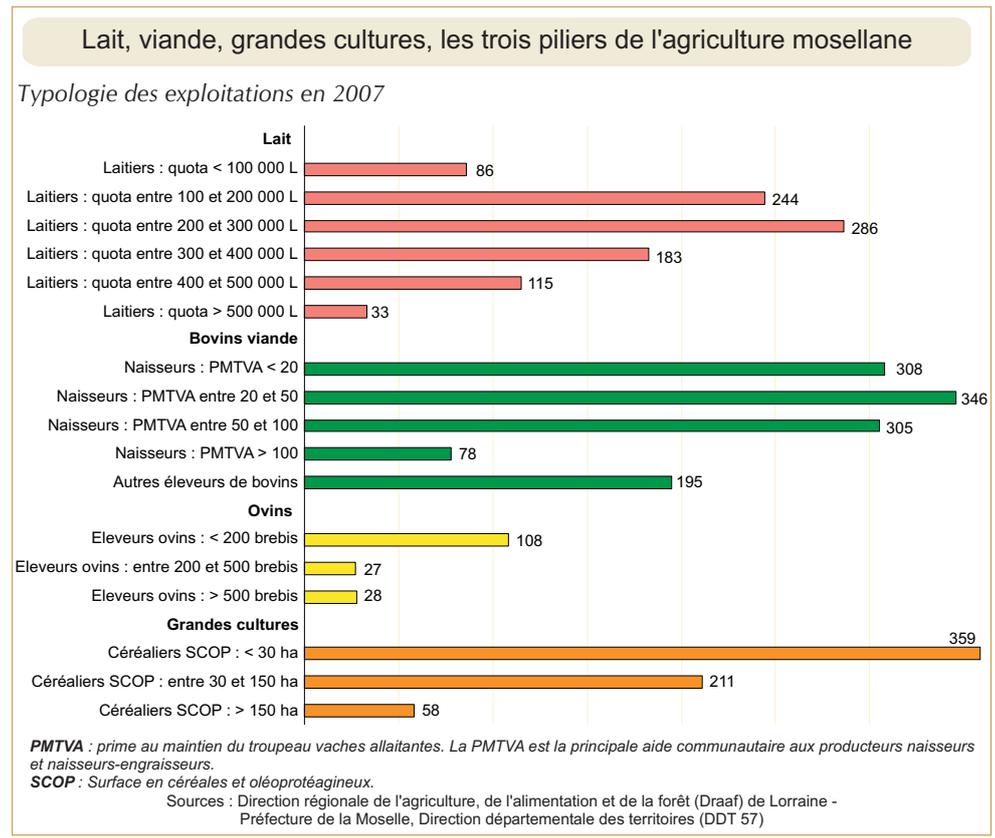
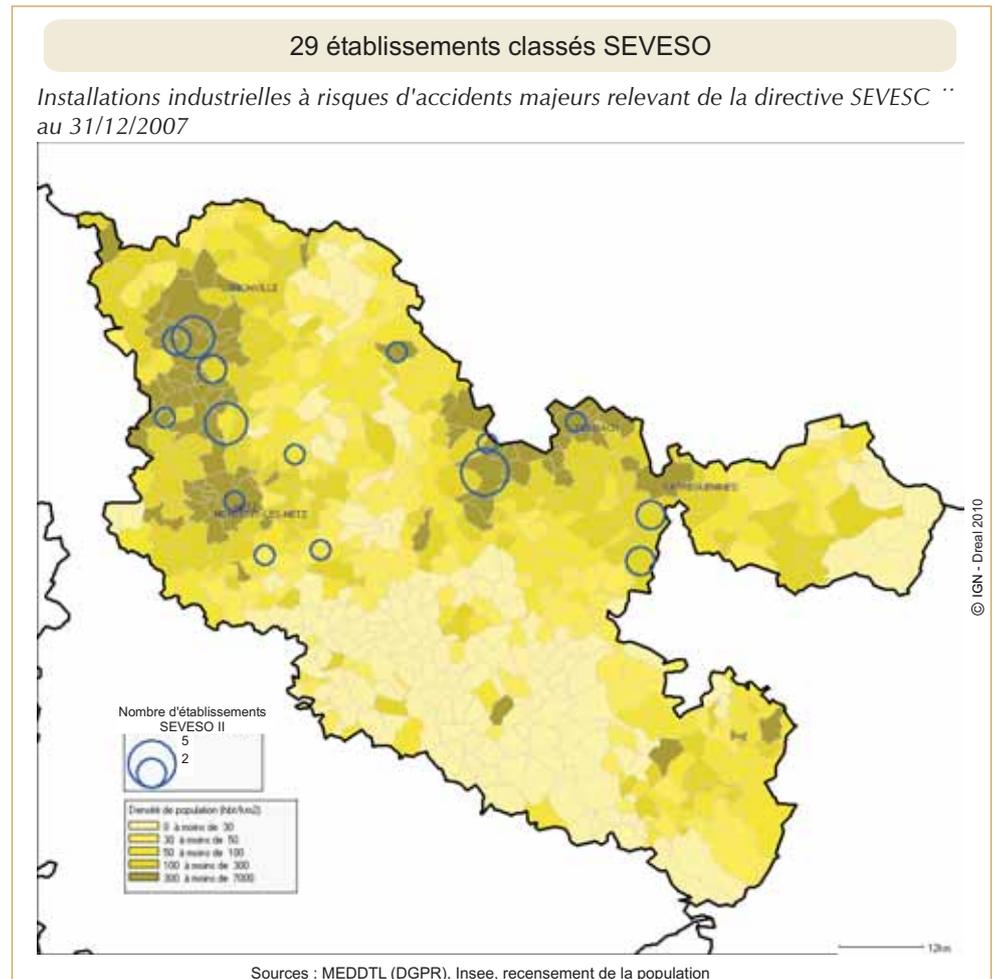
L'agriculture mosellane s'appuie toujours sur trois piliers principaux : lait, viande (principalement bovine, mais aussi ovine) et grandes cultures. Sur environ 3 000 exploitations, près de 950 producteurs laitiers, 1 420 producteurs de viande et 630 céréaliers stricts sont présents sur le territoire, avec une forte composante herbagère pour les éleveurs (près de 80% des exploitants sont polyculteurs-éleveurs).

La tendance est à la concentration et à l'agrandissement des exploitations. Environ 2 900 exploitations reçoivent des aides de la PAC en 2009, contre 3 600 en 1998.

Le déséquilibre de la pyramide des âges ne pourra qu'amplifier cette évolution : les moins de 35 ans représentent 13% des exploitants contre près de 30% pour les plus de 55 ans. Les départs à la retraite

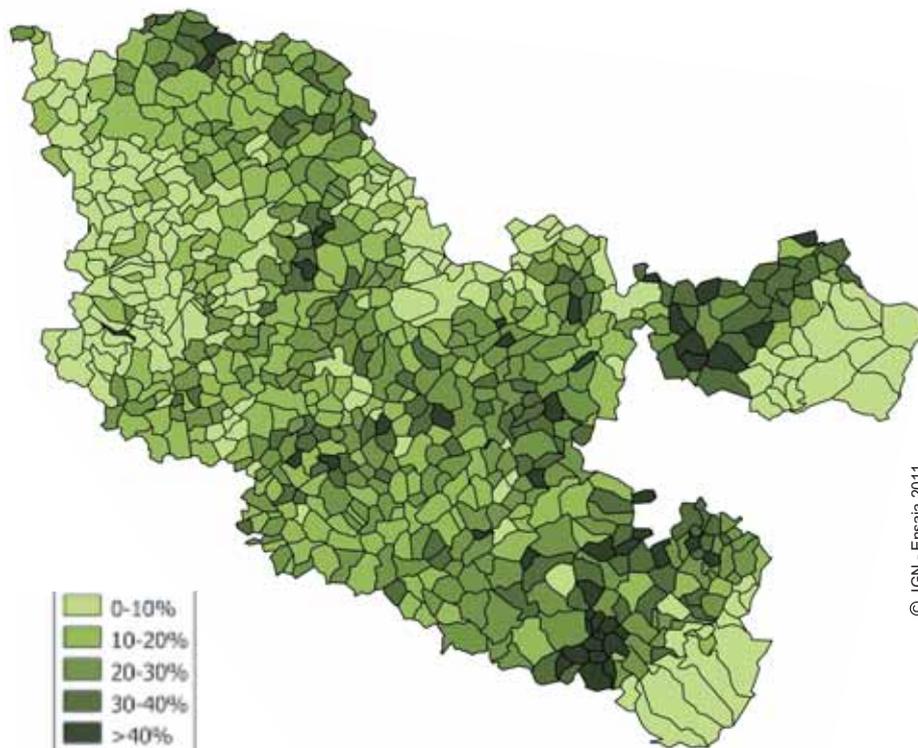
ne sont qu'en partie compensés par les installations (plus de deux départs à la retraite pour une installation).

La diminution du nombre d'exploitations est aussi liée à une tendance au regroupement. Aujourd'hui, 40% des moins de 35 ans travaillent



Forte présence de prairies associées à l'élevage

Surfaces en prairie permanente par commune en 2007 (%)



Sources : Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (Draaf) de Lorraine
- Préfecture de la Moselle, Direction départementale des territoires (DDT 57)

© IGN - Ensaia 2011

seuls, contre plus de 90% pour les plus de 55 ans. Cette évolution est très marquée pour les éleveurs et notamment les producteurs laitiers, dans une logique de diminution de la charge et de l'astreinte de travail. Le salariat restant peu développé (en partie à cause de salaires trop faibles pour la compétence demandée), les exploitants développent le recours à l'entreprise ou à la création de structures sociétaires. Cette tendance au regroupement reste malgré tout encore mineure, car encore plus de 70% des exploitants travaillent seuls sur leur exploitation.

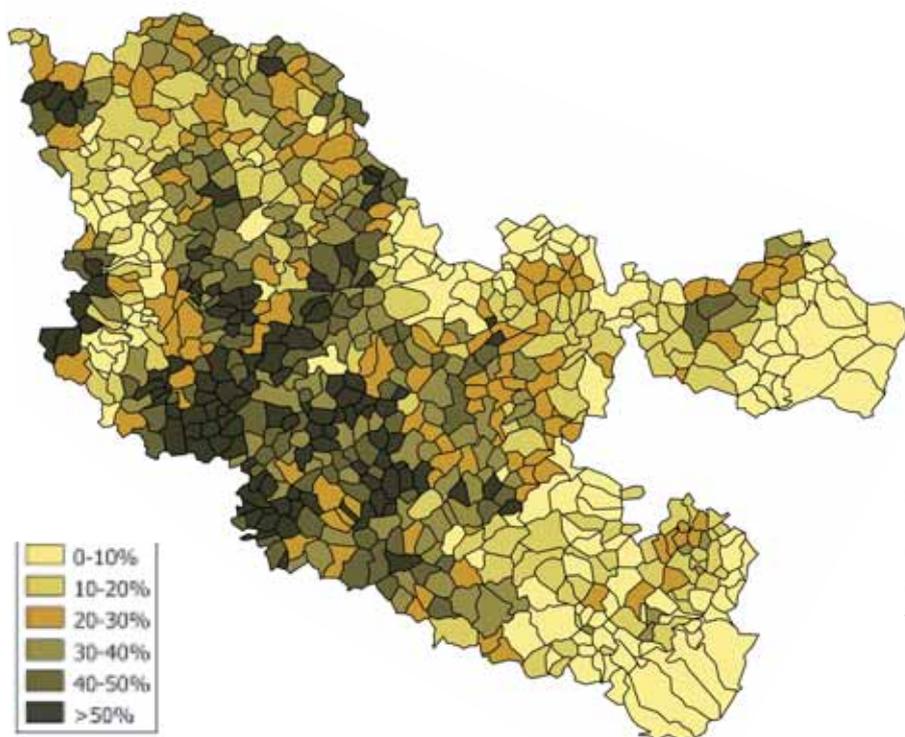
Six facteurs d'avenir pour la Moselle

La Moselle est millionnaire en nombre d'habitants mais sans dynamique de croissance démographique. Pôle d'emploi très important, y compris pour le Pays-Haut meurthe-et-mosellan, elle est encore plus fortement dépendante du travail frontalier. Sa vocation industrielle affirmée l'expose à de brutales restructurations, et sa tradition militaire est récemment mise en cause par le départ annoncé de 5 650 personnels. Elle doit valoriser ses atouts naturels et réaffirmer ses priorités stratégiques pour poursuivre son redéploiement, engagé depuis une vingtaine d'années.

Six facteurs, stratégiques pour son avenir, sont à retenir.

Dominante polyculture-élevage

Surfaces en céréales et en oléoprotéagineux (SCOP) par commune en 2007 (%)



Sources : Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (Draaf) de Lorraine
- Préfecture de la Moselle, Direction départementale des territoires (DDT 57)

© IGN - Ensaia 2011

1 - L'ouverture sur la Grande Région

Recherche de synergies dans le Sillon lorrain et repositionnement des relations avec le Luxembourg

La Moselle peut d'abord tirer encore plus de bénéfices de sa situation géographique très favorable, au cœur du Sillon mosellan et à proximité immédiate du Luxembourg.

Le rapprochement signé entre les quatre universités de Nancy et de Metz, grâce au plan Campus et à la mise en place de l'Université lorraine, devrait lui permettre de s'inscrire dans la compétition qui se livre désormais à l'échelle de l'Europe. Dans le domaine de la logistique, Europort-Lorraine avec ses trois si-

tes de Thionville, Metz et Frouard se positionne dans le développement de plateformes de maintenance quadri-modale eau-rail-route-aérien, dans la dynamique de développement du transport fluvial par conteneurs sur la Moselle et celle des activités logistiques. À terme, Europort-Lorraine se donne pour ambition de favoriser l'émergence d'activités industrielles d'assemblage et de transformation, et d'être prêt pour l'ouverture de la future liaison Saône-Moselle. Le site de Thionville-Illange-Uckange, porté par les CA de Portes de France-Thionville et du Val de Fensch, en partenariat avec Arcelor-Mittal, propose dès à présent ses 300 hectares. Il reste néanmoins à inscrire cette plateforme au Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT).

La dynamique luxembourgeoise, enclenchée depuis une quinzaine d'années, aura remis tout le nord de la Moselle en mouvement, et nettement enrichi ses habitants. Tout comme le constat répété du volume d'emplois frontaliers, le niveau et l'évolution du revenu médian des ménages en témoignent. Le seul exemple de la CC de Cattenom et environs est à ce titre significatif : 24 600 euros par an et par Unité de Consommation (UC), soit 45% de plus qu'en 2002. Toutefois, il convient d'aller plus avant dans la réflexion et de s'interroger sur les relations réelles qu'entretient la Moselle avec son prospère voisin. Le département doit prendre garde que les forces vives de son «flanc» nord-ouest ne soient aspirées par le Grand-Duché. La discussion et la décision autour des aménagements de pôles d'activité, des réseaux de transports, etc., doivent aujourd'hui être mieux partagées par les partenaires mosellan et luxembourgeois, tant l'imbrication et l'interdépendance de leurs économies sont fortes. L'enjeu pour le Bassin thionvillois est de dépasser le stade de «simple» fournisseur de main-d'œuvre, ou d'acteur périphérique «sous influence» du Luxembourg, pour jouer son rôle légitime dans un réel territoire économique transfrontalier et un espace de vie commun.

Enfin, la Moselle est également confrontée au défi de la création de ressources financières pour ses collectivités locales, particulièrement dans le Pays-Haut qui, pour avoir basculé dans une économie trop fortement résidentielle, dispose aujourd'hui de gisements de richesse fiscale limités.

Vers un espace urbain transfrontalier Sarrebruck - Moselle- Est

À l'est du département, l'agglomération de Forbach est à la peine : 6 000 habitants perdus en moins de vingt ans (soit -7%), dans un arrondissement qui en a perdu 10 000, et des indicateurs sociaux toujours défavorables. Quant à la CA de Sarreguemines Confluences, sa population plafonne globalement.

Ici, l'avenir se joue peut-être dans un environnement proche, celui d'un espace urbain transfrontalier Sarre - Moselle-Est regroupant près d'un million d'habitants, qui s'étendrait jusqu'à Sarrelouis et s'organiserait autour de Sarrebruck, capitale de Land dotée de fonctions administratives, universitaires et commerciales.

Les liens existent déjà entre les populations vivant des deux côtés de ce qui n'est plus une frontière (partage d'un héritage historique et industriel, bilinguisme). Ils se doublent d'échanges économiques (travailleurs frontaliers, Eurozones de Creutzwald et Forbach) et de liaisons routières et ferroviaires performantes (autoroutes A4 et A620, tram-train Sarrebruck-Sarreguemines) et ils peuvent encore se développer, avec, côté mosellan, un foncier disponible important.

2 - Une vocation industrielle renouvelée mais toujours fondée sur de grands établissements et l'investissement exogène

3 000 emplois récents et des projets pour 3 700 autres

Depuis deux ans, la crise économique a affecté l'activité des grands établissements et apporté

son lot de fermetures et licenciements. Pourtant, dans ce contexte, des signes de reprise se font jour, des projets industriels notamment émergent, d'autres reprennent ou se réalisent.

Les années 2008-2009 ont enregistré la remise en service du haut-fourneau P6 d'ARCELORMITTAL à Florange (500 à 600 emplois) après plus de trois mois de sommeil en raison de meilleures perspectives du marché de l'acier et la qualification de ce site pour le projet Uicos qui vise à développer de nouvelles technologies pour la captation et le stockage de CO² ; les projets d'embauche de 300 personnes par FRANCE TRANSFO à Marange-Silvange ; l'annonce de THYSSENKRUPP de créer 200 emplois à Florange ; les 150 nouveaux emplois à la CAISSE D'ÉPARGNE DE METZ suite à la fusion des Caisses d'Épargne de Lorraine et de Champagne-Ardenne ; le projet à 80 ou 100 emplois d'une usine d'assemblage de panneaux photovoltaïques d'EDF-SUEZ à Porcellette ; l'implantation d'INPAL (tubes pré-isolés) à Creutzwald avec à la clé 50 emplois ; les prévisions de LEACH (matériel électrique) à Sarralbe, LAPP (câbles isolés) à Oeting, SCHOTT VTF (plaques de cuisson en vitrocéramique) à Troisfontaines et FERCO (serrures et ferrures) à Réding qui portent chacune sur la création d'environ 50 emplois ; tout comme celles de REHAU (matières plastiques) à Morhange, SCHAEFFER-INDUSTRIE (pièces mécaniques et micro-soudées) et VAN HEES (condiments et assaisonnements) à Forbach/Folkling, et leurs 20 à 30 emplois chacune.

En 2010, l'ouverture de Center Parcs avec ses 632* postes dans le Pays de Sarrebourg et celle du Centre Pompidou avec ses 55 emplois à Metz ont été des événements très emblématiques (voir : "De nouvelles ambitions culturelles et touristiques). Mais ils ne doivent pas éclipser les annonces de FESTO (plastiques et caoutchouc pour joints techniques pour vérins) de

* au 12 août 2010

créer 210 emplois à Woustviller ; d'ARCELOR-MITTAL d'ouvrir un centre de formation aux métiers du fer qui accueillera à terme 120 apprentis à Yutz ; de FREMARC (équipements automobiles) de créer 100 emplois à Ennery. On prévoit également 100 emplois à la maison d'accueil spécialisée de Freyming-Merlebach et 20 dans un nouveau centre de stockage chez VIESSMANN (fabrication de matériel de chauffage) à Faulquemont.

Enfin, le projet de zone commerciale à Farébersviller et ses 725 emplois annoncés, l'arrivée des 818 hommes du 3ème régiment de Hussards à Metz, ainsi que celle des 1 200 hommes du 16^{ème} Bataillon de Chasseurs à Bitche, puis la relocalisation de 1 500 emplois publics à horizon 2013, sont les autres opérations les plus importantes en effectifs.

Toutes ces créations, reprises, poursuites ou extensions d'activité, méritent d'être soulignées car elles prouvent que malgré les difficultés traversées, le tissu économique mosellan vit et se renouvelle. À ce jour, les créations réalisées dans de grands établissements avoisinent 3 000 emplois, surtout privés, alors que 3 700 autres sont à venir, essentiellement dans le domaine public.

Préserver et encourager la présence industrielle allemande, et prospecter vers l'Asie

La présence de filiales de groupes allemands parmi les grands établissements industriels est une spécificité mosellane. Les premières implantations datent des années 1950. Les sites de production les plus emblématiques sont CONTINENTAL à Sarreguemines, MÉPHISTO à Sarrebourg, REHAU à Morhange, THYSSENKRUPP à Florange, VIESSMANN à Faulquemont, SMART à Hambach.

Ce phénomène se poursuit avec, depuis 2007, les créations de KREKALU (composants alimentaires pour bétail) à Lemberg, TESTO (étalonnage) à Forbach ; les extensions de BEHR-FRANCE (condenseurs pour la climatisation) à Hambach, LES CHÂNES ZIMMERMANN (chaînes à haute résistance et accessoires pour convoyeurs) à

Boulay-Moselle, EIFFELER (traitement de surface) à Creutzwald, GMT (études, assemblages de silent-blocs) à Florange, SCHOTT VTF (transformation de verre plat pour l'électroménager) à Troisfontaines ; ou encore l'intégration de la centrale de production électrique Émile Huchet de Saint-Avold au groupe EON.

Aujourd'hui, les quelque 150 industriels allemands, avec 15 000 salariés, sont les tout premiers employeurs du département. Ils témoignent des liens et des échanges franco-allemands et transfrontaliers sarro-mosellans. Bien qu'ils se heurtent de plus en plus à la difficulté de trouver du personnel bilingue, ils constituent une force économique à préserver et encourager.

Pour être complet, il convient aussi de souligner les efforts plus récents mais importants de promotion de la Moselle et de ses entreprises en direction des trois «géants» économiques que sont le Japon, la Chine et l'Inde, de plus situés dans une Asie en très forte croissance. L'agence de développement économique départementale, Moselle Développement, a ainsi multiplié les actions en France et dans ces pays-cibles pour prospecter, accueillir et implanter des projets susceptibles de développer de nouvelles activités et de créer de l'emploi en Moselle.

3 - Le développement du secteur «Gare TGV - Aéroport régional» entre Metz et Nancy

À mi-chemin de Metz et Nancy, le secteur de Verny combine de multiples atouts : position géographique hypercentrale, qualité et nombre des dessertes routières (A31, RD 955 et RD 910, voire RD 913), ferroviaire (gare Lorraine-TGV de Louvigny) et aéroportuaires (aéroport régional Metz-Nancy-Lorraine et accès direct via le TGV à l'aéroport international Roissy-Charles-De-Gaulle), réserves foncières importantes.

À proximité immédiate mais en dehors du sillon mosellan quotidiennement victime de thrombose des transports, le Vernois possède un important potentiel d'aménagement et de développement, économique mais également urbain. Ce territoire

pourrait devenir un élément essentiel, avec Atton (54) par exemple, du «chaînon manquant» entre les deux grandes agglomérations lorraines.

De plus, avec la Moselle canalisée à grand gabarit distante d'une quinzaine de kilomètres, le secteur de Verny dispose d'une ouverture sur la mer du Nord par Rotterdam, et demain vers la mer Noire avec la liaison Rhin-Danube. À long terme, la liaison Saône-Moselle pourrait conforter encore cet avantage, dans la recherche d'une articulation entre Lorraine du nord et Lorraine du sud, et du positionnement lorrain et mosellan dans l'espace national, transfrontalier et européen autour d'une fonction logistique ambitieuse. Dans cette perspective, il faudrait que le projet de plate-forme multimodale construit autour des sites de Frouard, Metz et Thionville-Ilange soit retenu officiellement et acté dans le Schéma National des Infrastructures de Transport (voir : "l'ouverture sur la Grande Région").

La principale source d'interrogation concerne les liaisons aériennes : l'aéroport régional Metz-Nancy-Lorraine n'atteint pas le rayonnement escompté et son avenir est préoccupant. Il n'offre aujourd'hui qu'une trentaine de destinations (dont quatre seulement sont directes) vers la province, où il souffre de la concurrence du TGV, ou l'Europe, et accueille quelques vols charters pour l'étranger. Sur les vols internationaux, il est en concurrence avec Strasbourg-Entzheim, Mulhouse-Bâle et surtout l'aéroport du Findel à Luxembourg qui a été complètement réaménagé et agrandi au milieu des années 2000 pour accueillir plus de trafic passager et fret. Peu de solutions apparaissent aujourd'hui, d'autant que Francfort-Hahn s'est imposé pour les vols low-cost et que Reims-Champagne-Betheny mise également sur ce créneau. Le Conseil régional de Lorraine est en train de déléguer la gestion et le développement de l'équipement aéroportuaire, mais également de la ZAC de 33 hectares créée en 1991 à son initiative. Le gestionnaire, spécialiste des questions aéroportuaires, devra se montrer efficace dans la promotion de l'aéroport régional Metz-Nancy-Lor-

raine, le développement économique de tout ce secteur en dépendant pour une bonne part.

Dans le même ordre d'idées, la traduction concrète de l'intermodalité est rendue complexe par l'incertitude sur l'emplacement à moyen terme de la gare Lorraine-TGV, la volonté du Conseil régional étant son transfert vers Vandières et une hypothétique reconversion de l'actuelle gare de Louvigny en gare fret-TGV. À long terme, devra être sérieusement étudiée l'opportunité et surtout la faisabilité d'une ligne ferroviaire reliant Nancy (poste de Jarville) à Metz-Nord (poste de triage de Woippy) via la gare TGV de Louvigny, à proximité immédiate de l'aéroport régional. Cette infrastructure permettrait de désengorger la vallée de la Moselle, tant au plan ferroviaire que routier, tout en offrant de grandes potentialités de développement urbain et économique, dans la continuité du Sud messin et du Technopôle de Metz.

4 - De nouvelles ambitions culturelles et touristiques

Centre Pompidou-Metz

L'année 2010 est à marquer d'une pierre blanche dans les domaines culturel et touristique avec l'inauguration quasiment simultanée au printemps de deux équipements structurants et de niveau national, voire européen, matérialisant les ambitions de la Moselle en matière de développement économique à caractère touristique et durable.

Le Centre Pompidou-Metz, ouvert le 9 mai, est le projet phare de Metz Métropole, mais également de la Ville de Metz qui inaugure ainsi l'aménagement du quartier de l'Amphithéâtre. Ce musée consacré à l'art moderne, réussite architecturale, vient accompagner l'arrivée du TGV-Est et ses liaisons avec Paris, en cœur de ville, dans la gare historique située de l'autre côté de la rue aux Arènes. Cette institution culturelle de renommée internationale s'inscrit dans un effort de marketing visant à doper l'attractivité de l'agglomération, qui englobe le projet d'un centre de congrès et la candidature de classement du quartier

impérial au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'objectif pour la Moselle est de donner à Metz une visibilité nouvelle, aussi bien auprès des ménages et des étudiants (lieux de culture, cadre de vie, etc.), que des entreprises et des visiteurs extérieurs (image et notoriété du territoire, attraction sur les catégories socio-professionnelles supérieures, etc.).

Une nouvelle ère semble s'ouvrir pour Metz, longtemps perçue comme «une belle endormie» et qui accède ainsi au statut de destination touristique reconnue et de lieu de consommation culturelle (600 000 visiteurs durant les 6 premiers mois d'ouverture). Il s'agit désormais de profiter au mieux de cette «locomotive» culturelle et touristique, en incitant les amateurs d'art à aller au centre-ville, et mieux encore à y séjourner, car la culture peut et doit aussi être facteur de développement économique. S'agissant des retombées attendues pour les commerces, l'hôtellerie et la restauration, le pari est en bonne voie : au mois de juin 2010, les hôteliers mosellans enregistrent près de 18 000 nuitées de plus qu'en juin 2009, soit une hausse de 15%.

Center Parcs du Domaine des Trois Forêts

L'autre événement d'envergure qui vient enrichir l'offre touristique départementale est l'ouverture, le 4 juin 2010, du Center Parcs du Domaine des Trois Forêts dans l'arrondissement de Sarrebourg. Pas moins de 300 000 clients et un million de nuitées y sont attendus chaque année : rapporté aux 1 400 000 nuitées enregistrées en Moselle en 2009, cet objectif se traduit par un quasi-doublement des séjours en Moselle. Avec 632 emplois déjà créés (pour un équivalent de 470 emplois à temps plein) c'est une véritable aubaine pour le Sud mosellan qui jusqu'ici se contentait essentiellement d'un tourisme de résidences secondaires autour de ses plans d'eau et dans le piémont vosgien. Avec 320 collaborateurs résidant dans l'arrondissement de Sarrebourg, et 110 dans le Lunévillois voisin (54), c'est aussi un espoir de redynamisation qui surgit dans ces secteurs isolés et parfois marqués par des disparitions d'activités ou d'entre-

prises emblématiques, comme BATA dans le secteur de Moussey tout proche.

Les premiers mois d'exploitation confirment les ambitions de Center Parcs et, de façon plus inattendue, profitent aussi beaucoup aux commerces et sites touristiques proches, tels le Musée du Pays de Sarrebourg (+22% de fréquentation de janvier à juillet 2010 par rapport à la même période en 2009), le petit train forestier d'Abreschviller (+19%) ou encore le Parc animalier de Sainte-Croix à Rhodes.

L'ensemble de ces résultats récompense la volonté de développement touristique engagée par le département, il y a déjà une quinzaine d'années, à la fois pour changer l'image de la Moselle, encore trop souvent associée à des clichés négatifs, et pour encourager l'industrie du tourisme et des loisirs, désormais plus gros employeur en Moselle que l'industrie automobile par exemple.

C'est donc un tournant majeur qui a été pris et, semble-t-il, négocié avec succès. Le rattrapage de déficit d'image dont souffrait la Moselle (et, au-delà, la Lorraine, voire le Grand Est) dépasse les espérances initiales.

5 - La nécessaire préservation des ressources naturelles

Dans le cadre d'un accueil renforcé des touristes, mais aussi dans celui de répondre aux attentes et aspirations des populations résidentes, l'avenir du département passe par la nécessaire préservation de l'environnement et de la biodiversité face à l'artificialisation croissante des sols, aux impacts des activités et aux risques naturels et technologiques qui en découlent.

Être vigilant face à l'urbanisation et au développement économique

Le département de la Moselle, caractérisé par une spécialisation très marquée des territoires, se trouve face à divers enjeux environnementaux : des zones urbaines et industrielles qui s'étendent (Sillon mosellan et secteur de Forbach-Sarreguemines),

des zones rurales et agricoles qui subissent une pression immobilière (bande frontalière du Luxembourg) ou pas (arrondissement de Château-Salins), des zones naturelles importantes d'étangs et de forêts à l'est (Bitche, Sarrebourg, Donon).

Ces enjeux multiples concernent particulièrement les modes d'urbanisation et de développement économique : artificialisation des sols, fragmentation des espaces naturels, pollutions et abandons de sites industriels, mode de production agricole, modes de transports, consommations énergétiques, risques d'inondations et risques industriels en constituent les principaux thèmes.

Surveiller la qualité des ressources en eau

Globalement bonne, la qualité des ressources en eau souterraine est ponctuellement remise en cause par la présence de nitrates et de pesticides, imputable notamment à la pollution diffuse d'origine agricole. Ainsi 150 communes, essentiellement dans le sud du département, sont classées en zone vulnérable à la pollution par les nitrates et font l'objet d'un suivi renforcé. La qualité générale des eaux superficielles (concentration de nitrates, de matières oxydables, de phosphore...) est bonne à très bonne sur environ un tiers des points de mesure en 2008, passable sur le second tiers, et mauvaise ou médiocre sur le dernier tiers. Les rejets polluants d'origine domestique et industrielle dans les cours d'eau demeurent importants dans le département. En dépit des efforts notables de certains établissements industriels, le département compte une centaine d'établissements déclarant des rejets significatifs dans l'eau, soit une densité deux fois plus importante que la moyenne nationale.

L'utilisation des eaux d'exhaure minières pour l'alimentation en eau potable des populations des bassins miniers constituait l'une des particularités du département de la Moselle. Des travaux importants de restructuration ont été réalisés à la suite de la cessation des activités minières dans les bassins sidérurgiques, ferrifère et houiller. Les Mo-

sellans disposent aujourd'hui grâce aux importants investissements réalisés par les collectivités d'une eau potable de qualité en quantité suffisante. Cette situation doit toutefois être pérennisée par des actions de sécurisation et de bonne gestion patrimoniale visant à : mutualiser les ressources par interconnexion des réseaux ; améliorer les rendements des réseaux lorsque des marges importantes de progrès existent ; assurer de façon planifiée l'entretien et le renouvellement des infrastructures ; créer si besoin de nouveaux points d'eau ; protéger les ressources existantes par application de la réglementation (mise en œuvre des périmètres de protection), au moyen d'outils de planification (Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et par mise en œuvre de plans d'action visant à protéger, voire reconquérir la qualité des captages dégradés identifiés.

Financer la sécurisation de l'alimentation en eau potable

Les travaux visant à la sécurisation de l'alimentation en eau potable des collectivités mosellanes ont fait l'objet d'une étude sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général de la Moselle avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. La difficulté consistera à trouver les financements nécessaires aux investissements indispensables dans un contexte de prix de l'eau élevé et de diminution des volumes consommés liée à cette cherté de l'eau, à la paupérisation de la population (dans le Bassin houiller plus particulièrement) et à la baisse de l'activité industrielle. La distribution de l'eau potable étant assurée en Moselle par 184 collectivités, la rationalisation de l'intercommunalité constitue un des leviers possibles.

Mettre en conformité les systèmes d'assainissement

L'autre chantier prioritaire pour la qualité de l'eau en Moselle est celui de l'assainissement. En la matière, les efforts se sont concentrés au cours des dernières années sur les agglomérations de plus de 2 000 habitants. La mise en conformité de ces agglomérations pour lesquelles l'assainissement collectif s'impose réglementairement s'achève.

La directive Eaux résiduaires urbaines prévoit la mise en place « d'un traitement approprié » pour les communes de moins de 2 000 habitants. Environ 280 communes mosellanes situées pour la plupart au sud et à l'est du département sont encore concernées par la mise en conformité de leur système d'assainissement, qu'il soit de type collectif ou non collectif. L'effort financier est important puisqu'il s'agit de 280 communes rurales pour lesquelles le coût rapporté par habitant est très élevé, a contrario des travaux en milieu urbain. Par ailleurs, ces collectivités rurales nécessitent un appui renforcé, car elles apparaissent mal structurées et/ou démunies sur les plans administratif et technique. Ainsi, la mise en place de l'assainissement devra s'accompagner d'une réflexion sur l'émergence de nouvelles structures intercommunales ou sur la nécessaire évolution de ces dernières.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

L'objectif de division par quatre des émissions de gaz à effet de serre implique des actions significatives dans ces différents secteurs.

L'industrie doit poursuivre ses investissements dans des modes de production plus propres. Dans le domaine de l'énergie, la Moselle comme la Lorraine dispose de nombreux avantages en faveur du développement des énergies renouvelables. En plus de l'éolien, du solaire thermique ou photovoltaïque, il existe de réelles opportunités de développement de la filière bois-énergie ou biomasse, au bilan carbone très faible.

En ce qui concerne les transports, l'utilisation des modes « doux » (rail, fluvial) est importante en Moselle pour le transport de marchandises, comparativement aux moyennes nationales. Mais les évolutions sont défavorables, avec une augmentation régulière de la part du transport routier, montrant que l'offre des modes de transports alternatifs doit encore être améliorée. Les déplacements quotidiens des Mosellans pour se rendre à leur travail sont particulièrement nombreux et longs (travail frontalier, éloignement

des logements des centres urbains). Ils sont réalisés en grande majorité en voiture individuelle, malgré le développement des transports collectifs interurbains et régionaux.

Le résidentiel constitue le quatrième enjeu majeur en termes d'économie d'énergie et de diminution des émissions de GES. L'éco-construction neuve, la rénovation thermique des 36% de résidences principales construites entre 1950 et 1975 représentent un chantier important dont il faudra trouver le financement.

La maîtrise de l'urbanisation autour des installations à risques SEVESO II, notamment par la mise en œuvre des plans de prévention des risques technologiques prescrits représente un enjeu important pour les années à venir.

6 - Le développement d'une agriculture grenellocompatible

Depuis une vingtaine d'années, l'évolution de l'agriculture mosellane, comme de l'agriculture française, est fortement dépendante de la Politique agricole commune (PAC) qui a marqué les productions, l'organisation des filières et les structures d'exploitation. Un tournant semble se profiler avec notamment le Grenelle de l'environnement, la PAC version 2013, les dérégulations engagées ou à venir, la volatilité des marchés et les évolutions de la demande sociétale.

Maintenir des «ambiances laitière et bovine»

La filière laitière présente des atouts évidents : des éleveurs compétitifs et des usines produisant des produits à valeur ajoutée «sur place» : 80% du lait mosellan est transformé en Lorraine, une partie en fromage AOC. Cependant, les centres de décision ne sont pas situés en Moselle (ni en Lorraine) et la réforme du système des quotas, comme la contractualisation avec les industriels, sont les enjeux majeurs à venir. Le maintien d'une «ambiance laitière», concept englobant un réseau dense de producteurs (quels que soient leurs quotas) et de services

associés, apparaît fondamental. Le caractère fortement herbager du département constitue un avantage comparatif à conserver et à développer dans le contexte actuel.

Les principaux atouts de la filière laitière se retrouvent dans la filière viande, qui compte des éleveurs possédant une bonne maîtrise technique et des outils de transformation locaux (ex. la démarche Lorraine Qualité Viande).

Cependant le contexte s'est complexifié : la menace d'une compétition avec la viande extra-européenne est de plus en plus forte, les coûts de production augmentent avec un prix à l'achat stabilisé, le tout marqué par une consommation en baisse. La filière viande se caractérise aussi par une multitude d'acheteurs sur un marché manquant parfois de transparence. Enfin, l'aval de la filière est en restructuration nationale et régionale : les abatteurs se concentrent et des structures coopératives du Grand Est qui ont investi dans des outils de transformation doivent aujourd'hui se restructurer.

Dans ce contexte défavorable, le risque d'abandon d'une partie du cheptel souche mais aussi de l'engraissement est significatif, pouvant mettre en péril les outils de transformation du territoire et s'accompagner d'une conversion vers les grandes cultures. Un plan mosellan (ou lorrain) de l'élevage apparaît donc incontournable.

Des pratiques agronomiques peu en phase avec la Directive-cadre sur l'eau

Les problématiques de la filière grandes cultures sont très différentes de celles des éleveurs.

Même si, du fait de la financiarisation de l'agriculture, les prix mondiaux sont de plus en plus volatils (voir encadré : "La volatilité des marchés agricoles : un danger pour la sécurité alimentaire mondiale") les revenus liés à cette filière ont été excellents pour l'ensemble des opérateurs les dernières années. Dans cette conjoncture de prix volatils mais favorables, l'organisation de la filière, basée sur une exportation massive via le port

de Metz (premier port céréalier fluvial en France par le tonnage), ne semble pas vouloir être modifiée.

Si le fonctionnement de la filière apparaît aujourd'hui efficient, les grandes cultures sont cependant pointées du doigt pour leur impact négatif sur la qualité de l'eau, particulièrement en ce qui concerne les herbicides retrouvés dans les eaux superficielles. À l'heure actuelle, les objectifs fixés pour 2015 par la Directive-cadre sur l'eau paraissent irréalisables, compte tenu des évolutions récentes. Un des facteurs majeurs à l'origine de ces évolutions est intrinsèque au fonctionnement de la filière. La demande avale, très orientée sur le blé et le colza et dans une moindre mesure sur l'orge, oriente les pratiques agronomiques. Ainsi la rotation colza-blé-orge, telle qu'elle est majoritairement pratiquée dans le département (et plus largement en Lorraine), exige l'utilisation d'une quantité de plus en plus importante de pesticides et notamment d'herbicides.

La plupart des acteurs se prononcent pour une véritable réflexion sur ce sujet et pour un retour à «l'agronomie» afin d'amorcer un processus d'amélioration des pratiques. Plusieurs propositions pouvant intéresser de multiples partenaires sont à l'étude et des démarches sont en cours, notamment autour de la biomasse énergétique, filière absente en Moselle. Il est admis que la réglementation imposera à court ou à moyen terme des modifications drastiques des pratiques agricoles. Quoi qu'il en soit, des mesures spécifiques devront être mises en place très rapidement sur des zones à enjeux environnementaux identifiés.

Être plus proche du citoyen-consommateur

En dehors de ses trois piliers, la Moselle n'est que peu diversifiée.

La production en agriculture biologique (hormis le cas très particulier du lait) reste très marginale. La Moselle compte quelques viticulteurs bien organisés, dont certains viennent d'obtenir le label AOC Vins de Moselle, et un réseau peu dense de producteurs faisant de la vente directe ou de l'agrotourisme. De même, très peu de maraîchers et

d'horticulteurs sont présents sur le territoire. Bien que la demande des consommateurs pour ce type de produits ou services soit en développement, très peu de porteurs de projets crédibles sont identifiés.

La relation producteurs-consommateurs est à mieux travailler par ces deux sphères qui semblent ne pas bien se connaître. D'autant plus que le territoire mosellan est un formidable bassin de consommation, qui doit être vu comme une opportunité de développement pour la sphère agricole. Ainsi, une véritable réflexion sur les enjeux de l'agriculture périurbaine est à mener. Il est nécessaire que les différentes sphères (agricole, consommateurs, politique, urbaine...) communiquent mieux pour répondre le plus efficacement possible aux exigences sociétales.

Le foncier est un élément clé dans l'évolution des structures (existantes ou en projet). Il existe au-delà d'une évidente compétition dans les usages des surfaces (urbanisation notamment), une spéculation autour du foncier agricole. Ainsi, le monde agricole, pour préserver son foncier, doit être moteur, dans le partage équilibré du foncier disponible entre les exploi-

tants mais aussi dans les projets d'emprise foncière qui impliquent les collectivités, principaux consommateurs du foncier agricole, notamment dans les zones périurbaines.

Il est nécessaire d'insister sur l'importance des espaces naturels sensibles, riches en termes de biodiversité et de paysages. Le découpage des différentes zones d'intérêt, de par la multiplicité des intervenants et leur superposition, manque de lisibilité pour les acteurs du territoire. Ainsi, souvent méconnues par les exploitants, elles peuvent être perçues comme source de contraintes, alors que le monde agricole peut être un acteur majeur de la préservation du milieu dans la mesure d'une contractualisation pertinente. Des outils récents devraient permettre de gérer certains de ces espaces de manière optimale. On peut citer l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties situées en zones humides et le bail rural environnemental.

Au final, si l'agriculture mosellane doit continuer à valoriser ses atouts, elle doit aussi être capable de mieux réagir aux évolutions à venir. Les acteurs agricoles insistent sur la

nécessaire régulation des marchés, la volatilité des prix, non dénoncée lorsqu'elle est favorable, présentant un risque majeur dans une activité qui nécessite une lisibilité forte. Des règles nouvelles concernant le foncier et l'installation sont demandées ainsi qu'un véritable dialogue partenarial avec l'aval de la filière. La réflexion entamée sur une agriculture plus durable est à poursuivre en profondeur.

En s'appuyant sur ses atouts historiques, l'agriculture devra être plus proche du citoyen-consommateur et intégrer les problématiques environnementales, pour permettre un développement équilibré du territoire.

■ **Philippe DEBARD** -
Insee Lorraine

■ **Bruno DESJARDINS** -
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de Lorraine

■ **Yves LE ROUX** -
École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (INPL - Nancy) (Données agricoles fournies par la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (Draaf) de Lorraine et la Préfecture de la Moselle - Direction départementale des territoires (DDT 57))

La volatilité des marchés agricoles : un danger pour la sécurité alimentaire mondiale

Selon Agritel, en 2011, "les cours des blés de qualité meunière pourraient être les plus hauts de l'année 2008, soit près de 300 euros/tonne" et confirmant les prévisions de FranceAgriMer, «La France pourrait donc ne plus avoir de disponibilités dès la fin du mois d'avril 2011 et la situation deviendrait extrêmement tendue sur les mois de mai et juin, en attendant la récolte prochaine».

Une libéralisation non régulée du commerce agricole mondial, telle que prévue par l'OMC, aurait pour principale conséquence une amplification de la volatilité des cours des matières premières agricoles, à laquelle seuls les agriculteurs les plus riches des pays exportateurs émergents (ex. le Brésil) gagneraient. Cependant, la nourriture du monde ne peut dépendre de quelques pays seulement ; et il est illusoire de penser qu'une production suffisante puisse être assurée par une seule région du monde, quelles que soient les innovations envisagées.

Néanmoins, une telle volatilité rendra impossible la poursuite de la production dans de nombreuses exploitations agricoles, du fait de la façon très spécifique dont le risque se présente sur les marchés agricoles : à un risque naturel et sanitaire sur la production, s'ajoute le fait qu'il est impossible à un agriculteur d'anticiper les prix qui s'établiront à l'issue de la campagne.

C'est la financiarisation de l'agriculture (c'est-à-dire l'arrivée sur les marchés agricoles d'investisseurs à court terme préoccupés de purs achats/reventes profitables) constatée les dernières années qui a fortement accentué cette volatilité, avec (déjà) pour conséquences une chute brutale du chiffre d'affaires des agriculteurs des pays les plus pauvres (jusqu'à -60% ou -80% certaines années), une baisse significative dans les pays émergents importateurs (de l'ordre de -30% pour la Chine à -40% pour l'Inde, selon les années) à l'exception notable du Brésil, une baisse (d'environ 30%) du chiffre d'affaires dans les pays développés.

Sans un minimum de régulation des échanges agricoles, l'accroissement de la volatilité des prix et la forte baisse des chiffres d'affaires détruiront le potentiel agricole des pays développés et entraîneront une catastrophe humanitaire dans les pays pauvres.

Enjeux et interactions favorables

Enjeu principal :

Dynamiser la croissance démographique en améliorant le solde migratoire des cinq agglomérations et de l'ex-Bassin houiller.

Enjeux liés :

Développer l'activité et l'emploi, principaux facteurs d'attractivité

- > Conforter les atouts économiques structurants et spécifiques de la Moselle : vocation industrielle et présence de grands établissements (notamment allemands) ;
- > Investir dans les secteurs porteurs et les grands projets novateurs : ISEETECH, projet Électromobilité, data centers, plate-forme multimodale (Frouard-Metz-Thionville/Illange) ...
- > Prospecter les trois géants asiatiques : Japon, Chine et Inde afin de développer les échanges économiques et susciter des investissements en Moselle ;
- > Faire des restructurations militaires une opportunité de redéploiement pour Metz, Dieuze et Bitche ;
- > Construire au croisement Gare Lorraine-TGV – Aéroport régional le futur grand pôle de développement économique et urbain entre Metz et Nancy.

Poursuivre l'affirmation des nouvelles ambitions culturelles et touristiques

- > Capitaliser sur les ouvertures du Center Parcs des Trois Forêts et du Centre Pompidou-Metz ;
- > Améliorer, renforcer et diffuser l'image de toute la Moselle, en France et dans la Grande Région ;
- > Protéger, développer et valoriser les patrimoines naturels, fonciers et agricoles existants.

Mettre la Moselle sur le chemin du développement soutenable

- > Encourager le développement d'une agriculture de proximité (circuits courts) et d'une agriculture plus compatible avec la préservation des ressources (eau, sols) ;
- > Développer des formes d'aménagement du territoire et des réseaux d'infrastructures de transport qui tiennent compte des risques naturels et qui préservent la diversité des milieux naturels et la continuité des réseaux écologiques ;
- > Privilégier l'intermodalité et les modes de transport économes en énergie (fer, fluvial) ;
- > Poursuivre le développement du recyclage des déchets et des filières correspondantes.

Pallier l'absence de métropole régionale

- > Soutenir les solutions alternatives de gouvernance territoriale : réseaux de villes du Sillon lorrain ou du QuattroPole, aire urbaine Metz-Thionville-Briey, Schémas de cohérence territoriale ...
- > Participer à la construction d'agglomérations (Alzette-Belval-Esch) ou d'espaces métropolitains (Sarrebbruck-Moselle Est) à caractère transfrontalier ;
- > Renforcer et développer la principale fonction métropolitaine qui fait défaut à la Moselle, du fait de l'absence de métropole régionale : l'enseignement supérieur et la recherche.

Conforter la qualité et le cadre de vie pour tous les Mosellans

- > Maintenir un maillage solide d'équipements de proximité et de santé sur l'ensemble de la Moselle, dans une logique de subsidiarité associant centres urbains, bourgs-relais et communes rurales ;
- > Poursuivre la modernisation et le développement d'une offre de services d'accueil de la petite enfance, scolaires et périscolaires pour attirer et fixer les ménages d'actifs avec enfants ;
- > Apporter aux 730 communes mosellanes et à leurs intercommunalités l'aide financière et technique nécessaire à la conduite de leurs investissements et à l'exercice de leurs compétences.

Maintenir la cohésion sociale et territoriale

- > Anticiper le vieillissement annoncé de la population à l'horizon 2020-2030 ;
- > Lutter contre la pauvreté dans les zones à indicateurs sociaux défavorables, notamment l'ex-Bassin houiller ;
- > Assurer la cohésion de la Moselle dans une logique de développement respectueuse des spécificités des territoires qui la composent (ruralité, périurbanisation, métropolisation, économie résidentielle, industrielle ou tertiaire, tropisme frontalier).

Savoir plus :

- Center Parcs du Domaine des Trois Forêts : plus de 600 emplois nouveaux et un pôle touristique majeur, Économie Lorraine, à paraître au 1^{er} trimestre 2011
- Le profil environnemental de la Lorraine, Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) de Lorraine, octobre 2010
- Évaluation de l'impact des restructurations militaires sur l'espace résidentiel de l'agglomération messine, Économie Lorraine n° 215, avril 2010
- Restructurations militaires dans la zone d'emploi de Metz : une évaluation pour la reconversion des personnels, Économie Lorraine n° 203, janvier 2010
- Metz-Thionville : une aire métropolitaine à construire, Économie Lorraine n° 201-202, janvier 2010
- Départ du 13^{ème} RDP : un impact géographiquement très localisé, Économie Lorraine n° 186, octobre 2009
- Sud Mosellan : émergence d'une économie résidentielle et touristique, Économie Lorraine n° 173, juin 2009
- Vivre et vieillir en Moselle : projection à l'horizon 2020, Économie Lorraine n° 157, février 2009
- Économie de la Moselle-Est : un appareil productif en mutation accélérée, Économie Lorraine n° 131, juin 2008
- SCOT messin : les communes périurbaines à l'est et au sud porteuses de croissance pour au moins dix ans, Économie Lorraine n° 124, avril 2008

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA

Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE

ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2011

- SCOT du Val de Rosselle : infrastructures et bassin de vie transfrontalier, deux atouts pour rebondir, Économie Lorraine n° 108, novembre 2007

Moselle : une économie plus diversifiée, des territoires aux profils contrastés, Économie Lorraine n° 100, octobre 2007

- Moselle : une double dynamique métropolitaine et transfrontalière, Économie Lorraine n° 44, février 2006

Site Internet : - www.insee.fr

Synthèse

Dans un quart nord-est de la France en mal de dynamisme démographique, la Moselle ne fait pas exception. Bien qu'elle appartienne au club assez restreint des départements millionnaires en nombre d'habitants, son poids ne suffit pas à lui insuffler la croissance démographique. Car si la population augmente dans le périurbain, la bande frontalière avec le Luxembourg et depuis peu le rural, les cinq communautés d'agglomération et le Bassin houiller suivent l'évolution inverse.

L'envolée constatée de la construction neuve au cours des dix dernières années marque le pas depuis 2008 et si les revenus des ménages sont, autour de Metz et Thionville, parmi les plus hauts de Lorraine, ils demeurent inégalement répartis, ce qu'illustre l'arrondissement de Forbach où persistent des indicateurs sociaux défavorables.

Metz, premier pôle d'emploi du département, voit son poids se renforcer et son attraction s'étendre, notamment sur le Pays-Haut meurthe-et-mosellan, témoin de la mobilité accrue des actifs. Après un fléchissement en 2009, le travail frontalier au Luxembourg reprend lentement sa progression. Le département conserve sa vocation industrielle, mais ses spécialisations fortes, telles l'automobile et la sidérurgie ou encore la chimie en Moselle-Est, se trouvent exposées à la crise, à la mondialisation et aux délocalisations. Depuis juin 2009, le taux de chômage est repassé au-dessus de la barre des 10% de la population active, frappant particulièrement les seniors et les chômeurs de longue durée.

Dans ce contexte, le départ annoncé de 5 650 personnels militaires et de leur famille dans le cadre du plan national de restructuration de la Défense constitue une mauvaise nouvelle, avec des effets résidentiels négatifs à Metz et surtout à Dieuze. Il convient toutefois de noter que l'État a simultanément mis en place des contrats et programmes locaux de redynamisation des sites de défense ainsi touchés ou abandonnés, avec l'objectif d'ici à 2015 de maintenir ou créer 5 000 emplois.

En matière de services et équipements de proximité, la Moselle peut s'appuyer sur un maillage de proximité suffisamment dense pour que les communes rurales qui en sont dépourvues puissent néanmoins y accéder, via des bourgs-relais ou des communes limitrophes mieux dotées. De même, le nombre de professionnels et d'équipements de santé demeure à un niveau satisfaisant. Néanmoins, le département doit anticiper le vieillissement inéluctable de la population avec son triple défi médical, humain et financier.

Tous ces constats doivent inciter le département à poursuivre l'effort stratégique engagé depuis une vingtaine d'années en faveur de vocations nouvelles ou renouvelées, créatrices d'emplois, de richesses, d'image, et de services pour la population.

En premier lieu, il convient de renforcer l'ouverture sur la Grande Région, et ses voisins immédiats que sont le Luxembourg, qui reste un pôle d'activité économique primordial, et la Sarre, avec laquelle Forbach et Sarreguemines travaillent à créer un vaste espace urbain transfrontalier qui pourra profiter du rebond annoncé de l'économie allemande.

En second lieu, il apparaît nécessaire d'asseoir la solidité du tissu économique mosellan, qui se renouvelle à partir de ses atouts naturels que sont les grands établissements et, plus spécifiquement, la présence industrielle allemande. Ainsi, depuis deux ans et malgré la crise, 3 000 emplois ont été créés dans de grands établissements qui conservent plus qu'ailleurs dans la région un rôle déterminant en employant un actif sur six.

Il faut également mettre en avant la qualité et la densité des infrastructures mosellanes. Depuis le début des années 1990, la Moselle a modernisé son réseau routier, développé la Grande Vitesse ferroviaire, s'est dotée d'une gare lorraine d'interconnexion à proximité immédiate de l'aéroport régional : autant d'investissements qui ont amélioré l'irrigation et l'accessibilité des territoires mosellans, notamment le secteur de Verny à mi-chemin de Metz et de Nancy, qui cumule tous ces facteurs d'attractivité.

De même, il convient de souligner les nouvelles ambitions culturelles et touristiques : les ouvertures, quasi-concomitantes en 2010, du Centre Pompidou-Metz et du Center Parcs des Trois Forêts près de Sarrebourg démontrent que la Moselle est réellement devenue une destination culturelle et touristique. Au-delà du succès en termes de fréquentation de ces deux « locomotives », c'est toute la lisibilité nationale et internationale de Metz et de la Moselle qui s'en trouve transformée et bonifiée.

Enfin, l'avenir du département passe par la nécessaire préservation de son foncier, de l'environnement et de la biodiversité face à la menace de l'artificialisation des sols, et par le développement d'une agriculture grenellocompatible apportant sa plus-value économique et environnementale.